

BURKINA FASO



Unité – Progrès - Justice



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES
RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES
STATISTIQUES SECTORIELLES

SUIVI QUALITATIF DE LA CAMPAGNE AGROPASTORALE 2024-2025 ET DE LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DES MENAGES

RAPPORT SYNTHÈSE

Juillet 2024

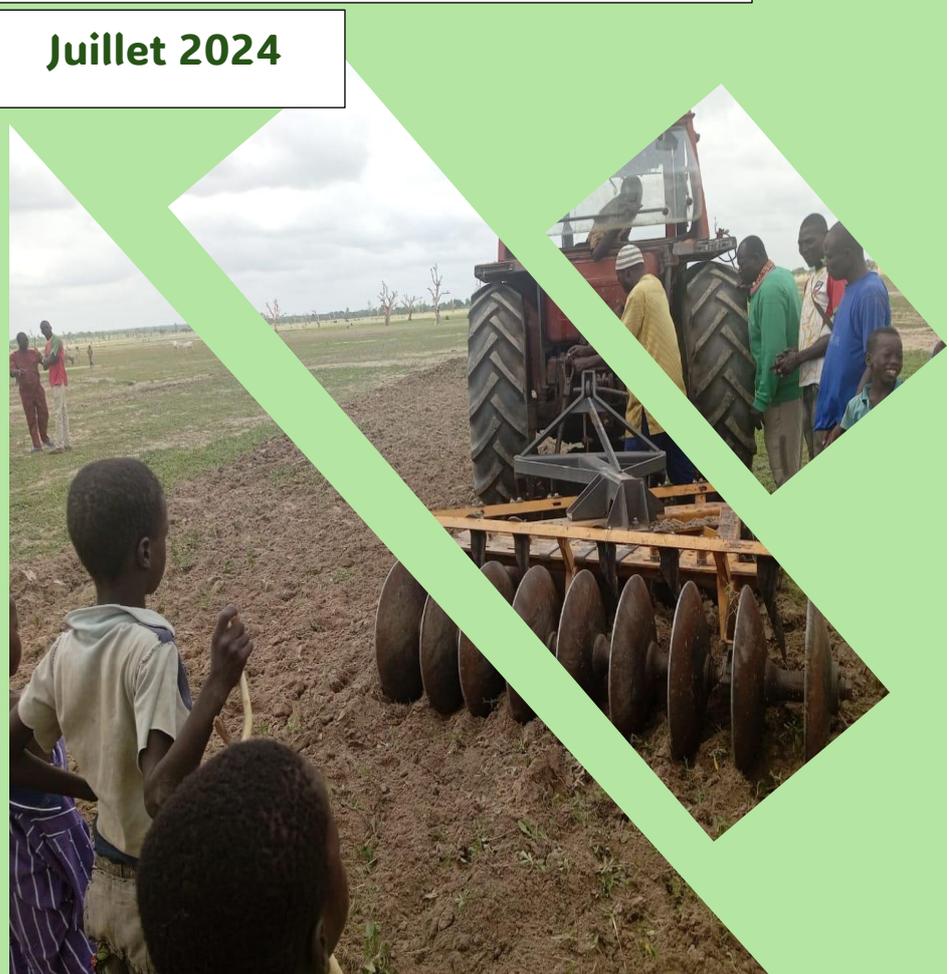


TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES ANNEXES	vi
FAITS SAILLANTS	1
INTRODUCTION	2
OBJECTIFS	3
DEROULEMENT DE LA MISSION	4
RESULTATS	5
1. SITUATION DE LA CAMPAGNE AGROPASTORALE	5
1.1. Situation pluviométrique et hydrologique.....	5
1.1.1. Situation pluviométrique.....	5
1.1.2. Situation hydrologique.....	8
1.2. Niveau de soutien à la campagne agricole.....	10
1.2.1. Semences.....	10
1.2.2. Engrais minéraux et organiques.....	11
1.2.3. Equipements et matériels agricoles.....	12
1.2.4. Aménagements.....	13
1.3. Opérations culturales en cours et anomalies.....	13
1.4. État végétatif/stades phénologiques et anomalies.....	14
1.5. Satisfaction des besoins en eau des cultures et anomalies de végétation.....	14
1.6. Situation phytosanitaire.....	14
1.7. Situation pastorale et la santé animale.....	15
1.7.1. Situation des appuis à la campagne pastorale.....	15
1.7.2. Disponibilité et accessibilité du pâturage, des stocks fourragers et des SPAI	17
1.7.3. Etat d'embonpoint des animaux.....	18
1.7.4. Situation des transhumances.....	18
1.7.5. Situation des conflits.....	20
1.7.6. Situation des épizooties et maladies à déclaration obligatoire.....	21
1.8. Etat d'installation de la campagne agropastorale.....	23
2. SITUATION DES MARCHES AGROSILVOPASTORAUX ET LES FLUX	
NATIONAUX ET INTERNATIONAUX	24
2.1. Etat de fonctionnement des marchés agricoles.....	24
2.2. Offre, demande et flux.....	25
1.8.1. Offre.....	25
1.8.2. Demande.....	26
1.8.3. Flux nationaux et internationaux.....	26
2.3. Evolution du prix des denrées de base.....	27
1.8.4. Produits céréaliers.....	27
1.8.5. Prix du niébé.....	29
1.8.6. Prix du riz local décortiqué.....	29
1.8.7. Prix de l'arachide.....	30
2.4. Evolution du prix des produits maraichers.....	30
2.5. Offre, demande des produits forestiers non ligneux.....	31
2.6. Prix des Produits forestiers non ligneux.....	31
2.7. Etat de fonctionnement des marchés à bétail : animation, tenue régulière des jours de marchés, offre, demande et flux.....	32
2.8. Prix des animaux et produits animaux.....	33

3. SOURCES DE REVENUS, NOURRITURE ET POUVOIR D'ACHAT DES MENAGES	37
3.1. Source de revenus.....	37
3.2. Source de nourriture.....	38
4. SITUATION NUTRITIONNELLE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS ET LES MALADIES HUMAINES	38
4.1. Evolution des cas d'enfants malnutris modérés (MAM).....	38
4.2. Evolution des cas d'enfants malnutris sévères (MAS).....	39
4.3. Mesures de prises en charges des enfants malnutris.....	40
4.4. Fonctionnalités des formations sanitaires et couverture des services de santé	40
5. CONSOMMATION ALIMENTAIRE ET STRATEGIES D'ADAPTATION DES MENAGES VULNERABLES	41
6. SITUATION DES CATASTROPHES ET INTERVENTIONS HUMANITAIRES	42
6.1. Situation des catastrophes et déplacement de population.....	42
6.1.1. Situation des catastrophes.....	42
6.1.2. Déplacements de populations.....	43
6.2. Situation des d'interventions humanitaires et perspective d'intervention.....	44
6.2.1. Situation des interventions humanitaires.....	44
6.2.2. Difficultés liées aux interventions.....	46
6.2.3. Perspectives d'interventions humanitaires.....	46
PERSPECTIVES	48
RECOMMANDATIONS	49
CONCLUSION	50
ANNEXES	I
SOMMAIRE	IV

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANAM	Agence Nationale de la Météorologie
DGESS	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DGPV	Direction Générale de la Production Végétale
DRARAH	Direction Régionale de l’Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques
FAO	Organisation des nations unies pour l’alimentation et l’agriculture
MAG	Malnutrition aigüe globale
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MARAH	Ministère de l’Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
MEEA	Ministère de l’Environnement, de l’Eau et de l’Assainissement
NDVI	Normalized Difference Vegetation Index
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDI	Personne Déplacée Interne
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
SAP	Système d’Alerte Précoce
SE-CNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SIM	Système d’Information sur les Marchés
SONAGESS	Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire
SPAI	Sous-Produits Agro-Industriels

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation du niveau de remplissage des points d'eau au 10 juillet 2024	9
Tableau 2 : Situation de la distribution des semences par région	10
Tableau 3 : Situation de répartition des engrais par région	11
Tableau 4: Situation de répartition des équipements et matériels agricoles par région	12
Tableau 5: Situation des initiatives du MARAH	13
Tableau 6: Types et le niveau de distribution des appuis en intrant par l'Etat	15
Tableau 7: Types et le niveau de distribution des appuis en équipement par l'Etat	16
Tableau 8: types et le niveau de distribution des appuis par les partenaires.....	17
Tableau 9: situation de la transhumance interne et transfrontalière	19
Tableau 10 : Situation des conflits par localité	21
Tableau 11: Localisation des épizooties et maladies à déclaration obligatoire	22
Tableau 12: Situation des catastrophes par région.....	43
Tableau 13: Retour des déplacés internes	44
Tableau 14: Situation des interventions humanitaires réalisées par région et par partenaire .	44
Tableau 15: Situation des interventions par région et par partenaires	47

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Cumuls pluviométriques saisonniers du 1er avril au 10 juillet 2024 (ANAM, juillet 2024).....	6
Figure 2: Cumuls pluviométriques saisonniers du 1er avril au 10 juillet 2024 comparés à ceux de 2023 (ANAM, juillet 2024).....	7
Figure 3 : Cumuls pluviométriques saisonniers du 1er avril au 10 juillet 2024 comparés à ceux de la normale de 1991-2020 (ANAM, juillet 2024)	8
Figure 4 : Proportion des retenues d’eaux selon le niveau de remplissage (DGRE, juillet 2024).....	8
Figure 5 : Situation des anomalies de croissance de la végétation.....	14
Figure 6 : Etat d’installation de la campagne agricole.....	24
Figure 7: Evolution du prix moyen du maïs blanc (SIM/SONAGESS ; juillet 2024).....	28
Figure 8: Evolution du prix moyen du mil (SIM/SONAGESS ; juillet 2024).....	28
Figure 9 : Evolution du prix moyen du sorgho blanc(SIM/SONAGESS ; juillet 2024).....	28
Figure 10: Evolution du prix moyen du niébé (SIM/SONAGESS ; juillet 2024)	29
Figure 11: Evolution du prix moyen du riz décortiqué (SIM/SONAGESS ; juillet 2024).....	29
Figure 12 : Evolution du prix moyen de l’arachide (SIM/SONAGESS ; juillet 2024)	30
Figure 13 : Evolution des prix moyens des produits maraichers(SIM/SONAGESS ; juillet 2024).....	31
Figure 14: Evolution comparée des prix des PFNL (SIM/DGEVCC, juillet 2024)	32
Figure 15: Variation de l’offre des ovins (SIM/Bétail, juillet 2024)	33
Figure 16: variation du prix du bétail (SIM/Bétail, juillet 2024).....	34
Figure 17: Prix moyen des produits animaux et halieutiques (ENDRA, juillet 2024).....	35
Figure 18: Prix moyen de la viande dans la région du Centre-Nord (ENDRA, juillet 2024). 35	
Figure 19: Prix moyen de la viande dans la région du Centre-Nord (ENDRA, juillet 2024). 36	
Figure 20 : Prix moyens du kilogramme de poisson (ENDRA, juillet 2024).....	36
Figure 21 : Prix moyens du litre de lait frais dans la région du Centre-Nord (ENDRA, juillet 2024).....	37
Figure 23 : Variation des Termes de l’échange (SIM/Bétail, juillet 2024).....	38
Figure 24: Evolution du nombre des cas de MAM par région (DRSHP ; juillet 2024).....	39
Figure 25 : Evolution du nombre des cas de MAS par région (DRSHP ; juillet 2024).....	40
Figure 26 : fonctionnalité des formations sanitaires par région (DRSHP ; juillet 2024).....	41

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste de participants à la mission conjointe	I
Annexe 2 : Prix moyens du bétail.....	II
Annexe 3 : Termes de l'échange bétail/céréale	III

FAITS SAILLANTS

- Début de la campagne agropastorale 2024-2025 caractérisé par une installation tardive des pluies utiles dans plusieurs localités du pays ;
- Pluviométrie inégalement répartie dans le temps et dans l'espace, se traduisant par des cumuls saisonniers déficitaires au 10 juillet 2024 par rapport à la normale sur une majeure partie du territoire et des îlots d'excédents de pluies dans certaines régions ;
- Situation hydrologique marquée par des niveaux de remplissage faibles sur 13 barrages suivis, et moyen à bon sur 10 autres barrages suivis ;
- Démarrage des opérations culturales n'ayant pas été favorisé par la pluviométrie avec pour conséquence des retards dans l'évolution des cultures par rapport à la normale sur la majeure partie du territoire ;
- Appuis importants à la production agropastorale et halieutique dans le cadre de l'Offensive Agro-pastorale et Halieutique ;
- Perspectives pluviométriques tendent à réduire l'impact du retard relevé sur les productions, avec toutefois des risques liés aux séquences sèches et inondations possibles ;
- Faible niveau de disponibilité des pâturages par rapport à l'année dernière à la même période du fait de l'installation tardive de la campagne ;
- Dysfonctionnement des marchés dans les zones difficiles d'accès et maintien des prix à des niveaux supérieurs à la normale ;
- Faible disponibilité et hausse des prix des SPAI ;
- Dégradation de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages dans les zones difficiles d'accès.

INTRODUCTION

La situation alimentaire et nutritionnelle des ménages constitue une préoccupation importante pour les autorités du Burkina Faso. A cet effet, une évaluation du déroulement de la campagne agropastorale et de la situation alimentaire et nutritionnelle est effectuée périodiquement par le groupe de travail pluridisciplinaire du dispositif national de sécurité alimentaire.

La troisième décennie du mois de mai 2024 a été marquée par une faible incursion des vents de la mousson sur la majeure partie du pays, occasionnant des pluies dans certaines localités. Les hauteurs de pluie décennales enregistrées ont varié de 0,0 mm dans plusieurs localités à 53,7 mm en quatre jours à Fada N’Gourma, dans la province du Gourma. Comparativement à la normale (moyenne 1991-2020), ces cumuls pluviométriques pour la même période ont été déficitaires sur la majeure partie du pays. Cependant, dans certaines localités de la région de l’Est et de la Boucle du Mouhoun, une situation similaire à excédentaire a été observée.

Au cours du mois de mai 2024, les activités agricoles au niveau des différentes régions du pays ont été principalement marquées par la poursuite des aménagements et réhabilitations des basfonds, les CES/DRS, la mise à disposition aux producteurs des intrants agricoles, les défrichages et nettoyage des champs, l’épandage de la fumure organique et les débuts de labours.

Selon les prévisions météorologiques de juin à août (JJA) 2024, des cumuls pluviométriques excédentaires à tendance normale sont attendus sur la majeure partie du pays.

La situation sécuritaire demeure le principal facteur de risque quant au bon déroulement de la campagne agropastorale et à la situation alimentaire des ménages. En effet, elle tend à perturber le fonctionnement des services sociaux de base et limite les appuis au profit des ménages et producteurs vulnérables.

Ainsi, pour prévenir l’imminence des difficultés alimentaires et des facteurs limitant les résultats de production, une veille informationnelle s’impose ce qui a prévalu à l’organisation par le Système d’Alerte Précoce (SAP) en collaboration avec ses partenaires, d’une évaluation du déroulement de la campagne agropastorale 2024/2025 et de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages.

Les résultats du suivi et d’évaluation de la situation devrait permettre à cet effet d’alerter les décideurs afin de favoriser la prise de décision rapide et efficace dans le cadre de la prévention et la gestion des risques et catastrophes. Le présent rapport fait la synthèse des principaux résultats obtenus.

OBJECTIFS

L'objectif global est d'évaluer l'état d'installation de la campagne agropastorale 2024/2025 et la situation alimentaire et nutritionnelle courante et prévisionnelle des ménages.

➤ Objectifs spécifiques

Il s'agira de façon spécifique de :

- collecter et analyser les données qualitatives et quantitatives sur :
 - l'état d'installation de la campagne agropastorale à la première décade de juillet et dégager les perspectives ;
 - la situation pluviométrique et les anomalies ;
 - la situation hydrologique des principaux barrages et des points d'eau ;
 - la situation pastorale et zoo-sanitaire du bétail ;
 - la situation des marchés agropastoraux (céréales, bétail, PFNL, etc.) ;
 - la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans et les maladies humaines;
 - les sources de revenus et le pouvoir d'achat des ménages ;
 - la consommation alimentaire et les stratégies d'adaptation des ménages vulnérables ;
 - les interventions humanitaires en cours et perspectives ;
- formuler des perspectives alimentaire et nutritionnelle des ménages ;
- formuler des recommandations pour orienter les décideurs.

DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission conjointe de suivi et d'évaluation de la campagne agropastorale 2024/2025 et de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages s'est déroulée du 14 au 20 juillet 2024. Elle a été conjointement mise en œuvre par des représentants des structures étatiques (ANAM, SE/CNSA, DGFOMR, DGESS/MARAH, DGPV, DGPA, SONAGESS, DGEVCC, DGRE, SP/CONASUR, DGAHDI, BMCRF/MDICAPME, DGSV, DGPER, DGRH, ST/OAPH, DN), des projets et programmes de développement (PRAPS2-BF, HYDROMET), de la Société civile (CIC-B, CNA), des ONG (FEWS NET etc.) et du Système des Nations Unies (FAO, PAM), membres du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires. Au cours de cette mission, les appréciations ont porté sur la situation pluviométrique et hydrologique, la situation de la campagne agricole, la situation pastorale et zoo-sanitaire, la situation des marchés agrosylvopastoraux, la situation sanitaire et nutritionnelle, la situation des catastrophes et les déplacements de populations ainsi que les interventions humanitaires et les perspectives. Pour atteindre les résultats escomptés, les équipes ont animé des focus groupes avec les communautés, échangé avec les autorités administratives et locales, les services techniques et les partenaires au développement. Aussi, elles ont procédé à des visites des marchés agrosylvopastoraux et des sites d'exploitations. Des rencontres de restitution et de validation se sont tenues le 19 juillet 2024 dans les différentes régions avec le dispositif régional de sécurité alimentaire composé des différentes structures techniques, les partenaires actifs dans le domaine de la sécurité alimentaire, les associations et organisations paysannes.

RESULTATS

1. SITUATION DE LA CAMPAGNE AGROPASTORALE

1.1. Situation pluviométrique et hydrologique

1.1.1. Situation pluviométrique

La campagne agropastorale 2024/2025 a été caractérisée par un démarrage tardif à normal dans la plupart des localités du pays. En effet, si des quantités appréciables de précipitations ont été enregistrées au cours des mois de mai et de juin dans les parties sud du pays, les pluies utiles aux démarrages des opérations culturales ont été véritablement régulières qu'à partir de la première décade de juillet sur l'ensemble du territoire. A l'issue de ces pluies enregistrées, s'en est suivie une hétérogénéité des précipitations. Par ailleurs, des pauses pluviométriques de plus de 10 jours enregistrées au cours du mois de juin ont affecté négativement la conduite des opérations culturales dans la plupart des localités des régions de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Sud, du Centre-Ouest, des Cascades et des Hauts-Bassins. Cependant, le renforcement de l'activité pluviométrique à la 1^{ère} décade du mois de juillet a permis la poursuite des opérations de labours et de semis. Toutefois, des précipitations exceptionnelles localisées ont occasionné des inondations dans les régions des Hauts-Bassins et du Centre-Nord.

Les cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 10 juillet 2024 ont varié entre **61.0 mm** en six (06) jours de pluie à **Gorom-Gorom** dans la province de l'Oudalan et **555.0 mm** en dix-neuf (19) jours à **Sindou** dans la province de la Léraba (figure 1). Les cumuls pluviométriques les plus faibles ont été essentiellement enregistrés dans la région du Sahel avec des quantités inférieures à 100 mm dans les provinces du Soum et de l'Oudalan.

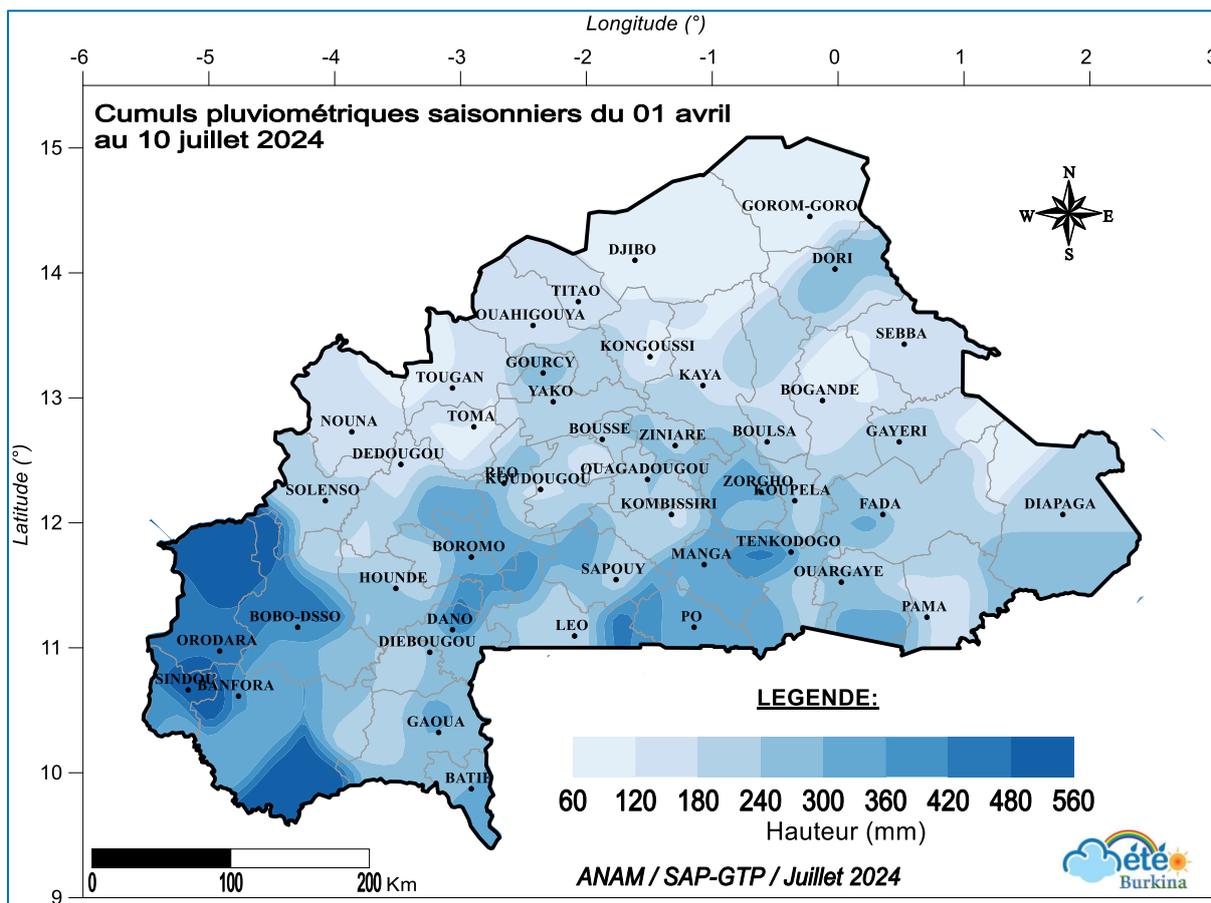


Figure 1: Cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 10 juillet 2024 (ANAM, juillet 2024)

Les cumuls pluviométriques saisonniers sur la période du 1^{er} avril au 10 juillet 2024, comparés à ceux de l'année précédente et pour la même période, ont été déficitaires pour l'essentiel dans la partie ouest du pays et excédentaire dans la partie centrale et est. Les déficits les plus importants ont été enregistrés dans les localités des régions des Cascades (-306.0 mm à Niangoloko, -236.0 mm à Loumana, -129.0 mm à Tiéfara, -112.0 mm à Banfora, -107.0 mm à Sidéradougou et -105.5 mm à Loropéni), des Hauts-Bassins (-283.1 mm à Karangasso-Vigué et -99.3 mm à Koloko), du Sud-Ouest (-123.0 mm à Diébougou et -109.0 mm à Dolo), du Centre-Ouest (-115.5 mm à Léo), de la Boucle du Mouhoun (-113.3 mm à Nouna et -99.2 mm à Di), du Centre (-138.0 mm à Koubri) et du Nord (-129.7 mm à Ouahigouya) (figure 2).

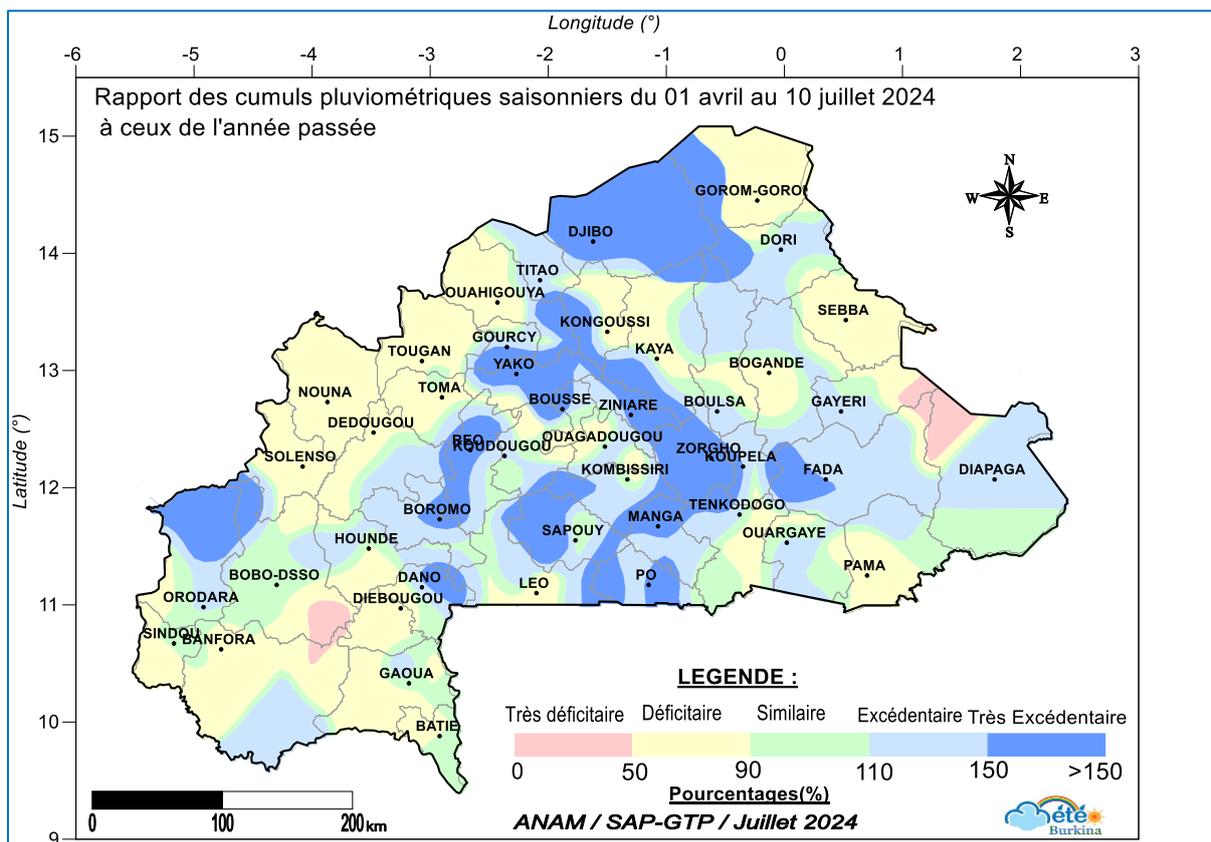


Figure 2: Cumuls pluviométriques saisonniers du 1er avril au 10 juillet 2024 comparés à ceux de 2023 (ANAM, juillet 2024)

Comparés à la normale (moyenne 1991-2020) et pour la même période, ces cumuls pluviométriques saisonniers ont été **déficitaires** sur la majeure partie du territoire national. Les baisses les plus importantes ont été observées dans certaines localités des régions de l'Est (-138.4 mm à Pama, -136.8 mm à Gayéri, -73.8 mm à Namounou), du Sud-Ouest (-118.7 mm à Legmoïn, -112.4 mm à Kampti, -106.3 mm à Gaoua et -98.0 mm Diébougou), de la Boucle du Mouhoun (-98.6 mm à Bondoukuy, -98.0 mm à Bagassi, -87.6 mm à Di, -86.8 mm à Dédougou et - 80.1 mm à Toma), du Centre-Ouest (-103.9 mm à Léo, -93.8 mm à Sapouy et - 65.4 mm à Boura) (figure 3).

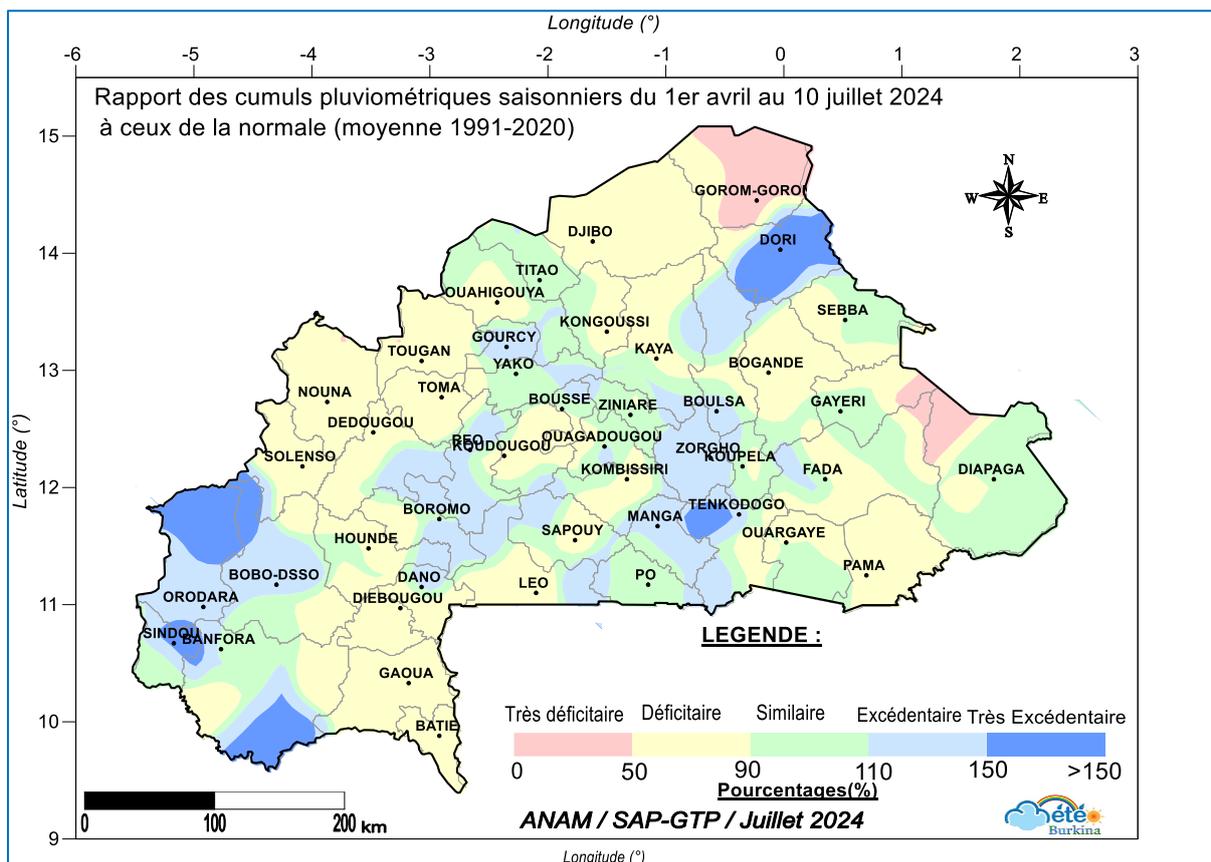


Figure 3 : Cumuls pluviométriques saisonniers du 1er avril au 10 juillet 2024 comparés à ceux de la normale de 1991-2020 (ANAM, juillet 2024)

1.1.2. Situation hydrologique

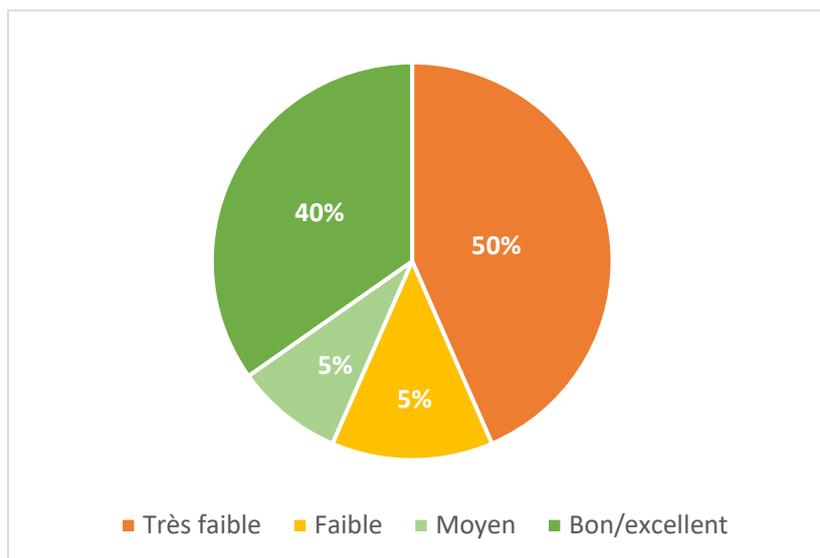


Figure 4 : Proportion des retenues d'eaux selon le niveau de remplissage (DGRE, juillet 2024)

A la date du 10 juillet, le niveau de remplissage des retenues d'eaux était disparate avec 50% des principaux barrages suivis présentant de très faibles niveaux de remplissages soit inférieurs à 25%. A cette date seulement les barrages de Seytenga dans le Séno, de Ziga dans l'Oubritenga et Louda dans le Sanmatenga déversaient.

Tableau 1 : Situation du niveau de remplissage des points d'eau au 10 juillet 2024

Région	Province	Retenue d'eau	Taux de remplissage (%)
Très faible taux de remplissage (<25%)			
Cascade	Comoé	Lobi	20,84
Hauts Bassins	Houet	Toussiana	20,89
Centre Nord	Bam	Lac Bam	19,17
Nord	Yatenga	Ouahigouya	4,39
Nord	Yatenga	Goinré	8,02
Nord	Yatenga	Guitti	18,58
Nord	Loroum	Titao	5.14
Sahel	Seno	Yacouta	15
Sahel	Seno	Bani	25
Centre Sud	Zounweogo	Manga	20
Faible taux de remplissage (25-50%)			
Centre Est	Boulgou	Bagré	37,96
Cascades	Comoé	Moussodougou	39,07
Nord	Passoré	Dourou	49,56
Sahel	Soum	Djibo	40
Boucle du Mouhoun	Sourou	Yaran	33,4
Centre Sud	Zounweogo	Bion	32,4
Centre Sud	Bazega	Nangouma	41,8
Taux moyen de remplissage (50-75%)			
Est	Kompienga	Kompienga	71,77
Plateau - Central	Oubritenga	Loumbila	55,54
Bon taux de remplissage (75-100%)			
Centre	Kadiogo	Ouaga (2+3)	88.44
Boucle du Mouhoun	Balés	Vy	98
Est	Tapoa	Diapaga	85
Hauts Bassins	Houet	Samandéni	93,46
Centre Sud	Nahouri	Tiebele	90
Taux excellent de remplissage (>100%)			
Sahel	Séno	Seytenga	Déversement avec une lame d'eau de 5 cm
Plateau central	Oubritenga	Ziga	Déversement avec une lame d'eau de 3 cm
Centre Nord	Sanmatenga	Louda	Déversement avec une lame d'eau de 1 cm

Source : DGRE, juillet 2024

Comparativement à la situation de remplissage de juillet 2023, les excédents de remplissage ont varié de 0,09 million m³ (Ouaga 2+3) et 194,25 millions de m³ (Bagré). Par rapport à cette période les déficits de remplissage ont varié entre - 0,21 million de m³ (Louda) et -60,10 millions de m³ (Kompienga).

Par rapport à la moyenne interannuelle, les excédents de remplissage sont compris entre 0,73 million de m³ (Louda) et 686,74 millions de m³ (Kompienga). Cependant, par rapport au niveau interannuel moyen, les volumes enregistrés aux barrages de Ouaga (2+3), Titao, Ouahigouya, Goinré, Guitti et du Lac Bam dans le bassin versant du Nakanbé, de Yaran dans le bassin versant du Mouhoun, de Lobi et de Toussiana dans le bassin versant de la Comoé sont inférieurs avec des déficits de remplissage variant entre de 0,21 millions de m³ (Ouaga 2+3) à 6,31 millions de m³ (Lac Bam).

L'ensablement, la présence de nombreux arbres et arbustes sur les talus, le surcreusement des bassins de dissipation, la désorganisation du perré et la présence de fuite sur le déversoir sont entre autres les anomalies que présentent les ouvrages.

1.2. Niveau de soutien à la campagne agricole

L'Etat et ses partenaires ont apporté un soutien particulièrement important dans le cadre de l'offensive agropastorale, pour la présente campagne pour accompagner les producteurs. Ainsi, les intrants (semences, engrais et pesticides) et matériels agricoles mis à disposition, et des aménagements (basfonds, labours, ...) réalisés au profit des producteurs sont 3 à 5 fois plus importants par rapport aux années écoulées. Notons que les modalités d'appuis pour les engrais, les semences et les équipements sont la vente à prix subventionnés en grande partie et la distribution gratuite. En outre, il sied de noter une opération d'envergure de labours gratuits en soutien aux producteurs.

1.2.1. Semences

Pour la présente campagne agricole humide, **plus de 6 400 tonnes de semences toutes spéculations confondues** ont été mises à la disposition des producteurs dans les différentes régions par l'Etat, ses sources de financement et ses partenaires (PURPA, PRÉCA, SECURAGRI, PRSA, FAO, VALPAPE, PAH-GIZ, etc.). Ces semences sont composées de maïs, sorgho, riz, mil, arachide, sésame, soja, niébé. La situation de la distribution des semences à la date du 10 juillet est consignée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Situation de la distribution des semences par région

Région	Quantité reçue (Kg)	Quantité distribuée (Kg)	Taux de distribution (%)
Boucle du Mouhoun	973 436	973 436	100
Cascades	601 123	581 482	97
Centre	68 568,7	68 568,7	100
Centre Est	1 002 978	999 909	100
Centre Nord	89 036	89 036	100
Centre Ouest	598 320	598 320	100

Région	Quantité reçue (Kg)	Quantité distribuée (Kg)	Taux de distribution (%)
Centre sud	406 798	406 798	100
Est	261 237	220 118	84
Hauts Bassins	1 402 935	1 402 935	100
Nord	286 340	286 340	100
Plateau Central	220 610	220 610	100
Sahel	27 600	27 600	100
Sud-Ouest	538 046	538 046	100
Burkina Faso	6 477 028	6 413 197	99%

Source : DRARAHs, juillet 2024

Par ailleurs, dans les régions du Centre et du Sud-Ouest au total **1,7 kg de semences maraîchères** ont été mises à la disposition des producteurs. Aussi, **20 000 pieds d'arbres fruitiers et 225 000 boutures de patates douces à chair orange** ont été distribués aux producteurs du Sud-Ouest.

NB : Cette situation pourrait ne pas prendre en compte de manière exhaustive tous les appuis en la matière faute de complétude des données.

1.2.2. Engrais minéraux et organiques

Au total **41 675 tonnes** de NPK et d'urée ainsi que **957 tonnes** de fumure organique, ont été mis à la disposition des producteurs par l'Etat et ses partenaires en appuis à la production agricole. La répartition par région est consignée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Situation de répartition des engrais par région

Régions	NPK + Urée			Fumure organique		
	Quantité reçue (Kg)	Quantité distribuée (Kg)	Taux de distribution (%)	Quantité reçue (tonne)	Quantité distribuée (tonne)	Taux de distribution (%)
Boucle du Mouhoun	8 109 390	8 109 390	100,00%	159	0	0%
Cascades	1 653 800	1 584 600	95,82%	38	27	70,96%
Centre	719 000	555 100	77,20%	50	50	100%
Centre Est	6 539 200	6 355 600	97,19%	250	132	53%
Centre Nord	916 550	916 550	100,00%	224	224	100%
Centre Ouest	4 617 000	4 617 000	100,00%	200	200	100%
Centre sud	2 948 800	2 948 800	100,00%	166,8	0	0%
Est	3 033 575	2 188 022	72,00%			
Hauts Bassins	8 401 000	8 401 000	100,00%	199	199	100%
Nord	1 878 100	1 878 100	100,00%	125	125	100%
Plateau Central	1 973 000	1 973 000	100,00%			
Sud-Ouest	2 148 000	2 148 000	100,00%	60	0	0%

Régions	NPK + Urée			Fumure organique		
	Quantité reçue (Kg)	Quantité distribué e (Kg)	Taux de distributio n (%)	Quantit é reçue (tonne)	Quantité distribué e (tonne)	Taux de distributio n (%)
Burkina Faso	42 937 415	41 675 162	97,06%	1472,46 1	957,381	65%

Source : DRARAHs ; juillet 2024

A ces quantités, s'ajoutent les engrais liquides distribués aux producteurs des régions du Centre-Est et du Centre-Ouest à hauteur 22 607 litres.

NB : Cette situation pourrait ne pas prendre en compte de manière exhaustive tous les appuis en la matière faute de complétude des données.

1.2.3. Equipements et matériels agricoles

Du matériel et des équipements agricoles sont en cours de distribution aux bénéficiaires dans les régions. A la date du 10 juillet, au titre de l'Etat et ses partenaires, ce sont 253 tracteurs et 68 matériels motorisés qui ont été mis à dispositions de mêmes que des équipements à traction animale et des kits de petits matériels (pioches, pelles, pulvérisateurs, ...). Les distributions sont en cours et à des taux variant d'une région à l'autre.

Tableau 4: Situation de répartition des équipements et matériels agricoles par région

Région	Tracteurs	Matériels motorisés (Batteuse, vanneuse, motoculteur, ...)	Unités de matériels agricoles (tractions animales)
Boucle du Mouhoun	38		1 372
Cascades	17		
Centre	7		755
Centre Est	25		970
Centre Nord	11		905
Centre Ouest	32	59	985
Centre sud	17		975
Est	8	9	155
Hauts Bassins	33		1 189
Nord	22		585
Plateau Central	17		
Sud-Ouest	26		
Burkina Faso	253	68	7 911

Source : DRARAH et ST-OAPH ; juillet 2024

NB : Cette situation pourrait ne pas prendre en compte de manière exhaustive tous les appuis en la matière faute de complétude des données.

1.2.4. Aménagements

Plusieurs initiatives ont été prises dans les régions au cours de la présente campagne. Il s'agit entre autres des « champs MARAH », des « aménagements de basfonds de type PRP » et des « labours gratuits » au profit des producteurs. Ainsi, **2 311 ha de champs ont été emblavés ou en cours** par les directions régionales ainsi que les structures centrales en riz, maïs et légumineuses. Pour ce qui est des aménagements sommaires et labours gratuits, ce sont respectivement des emblavures de **8 598,07 ha** de riz et **15 163,32 ha** de superficies labourées en hautes terres qui sont réalisées à ce jour au plan national. Le tableau suivant fait la synthèse.

Tableau 5: Situation des initiatives du MARAH

	Champs MARAH	Aménagements sommaires types PRP (Ha)	Labours gratuits (Ha)
Boucle du Mouhoun	355,85	1 379,12	3 795,79
Cascades	88,00	594,00	758,07
Centre	35,00	179,50	473,00
Centre Est	577,25	906,00	1 171,50
Centre Nord	40,91	597,61	462,59
Centre Ouest	414,50	997,00	903,25
Centre sud	175,00	608,00	1 017,56
Est	117,61	817,00	829,43
Hauts Bassins	125,00	852,80	3 276,35
Nord	115,50	537,00	1 445,66
Plateau Central	71,94	504,56	300,47
Sahel			180,00
Sud-Ouest	194,57	625,48	549,66
Burkina Faso	2 311,13	8 598,07	15 163,32

Source : DRARAHs ; juillet 2024

NB : Les champs MARAH et les aménagements sommaires ont bénéficié des labours gratuits.

1.3. Opérations culturales en cours et anomalies

Les opérations culturales en cours sont le labour, les semis principalement dans toutes les régions et le sarclage par endroit. Les taux de réalisation varient entre 25 à 100% pour les labours des céréales et 25 à 50% pour les légumineuses selon les régions. Les semis sont estimés entre 50 à 75% pour les céréales dans la plupart des régions exception faite dans les régions du Nord, du Centre Nord, du Centre-Est, du Plateau Central et du Centre où l'estimation est entre 25 et 50%. La région du Centre enregistre des proportions faibles de semis de céréales. Des opérations de sarclo-binages à des taux inférieurs à 25% sont observés dans les régions Sud-Ouest, de la Boucle du Mouhoun, Centre-Sud pour les céréales et l'igname. D'une manière générale, toutes les opérations culturales observées sont en retard par rapport à la normale.

1.4. État végétatif/stades phénologiques et anomalies

A la date du 10 juillet 2024, les stades phénologiques des spéculations varient d'une région à une autre et d'une culture et à une autre. Mais de façon générale, la levée constitue le stade le plus dominant dans toutes les régions et le sarclage par endroit. Elle est comprise entre 0 et 25% pour les céréales dans les régions du Centre, du Plateau Central et du Nord. La ramification/montaison est observée pour le coton, l'arachide et l'igname, estimée entre 0 et 25% dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Sud, des Cascades et des Hauts Bassins. On note par ailleurs, la ramification pour l'igname estimée entre 25 et 50% dans la région du Sud-Ouest. Pour les légumineuses, la levée est observée pour l'ensemble des régions exceptées celles du Plateau Central et du Centre-Nord.

D'une manière générale, toutes les stades phénologiques observées sont en retard par rapport à la normale.

1.5. Satisfaction des besoins en eau des cultures et anomalies de végétation

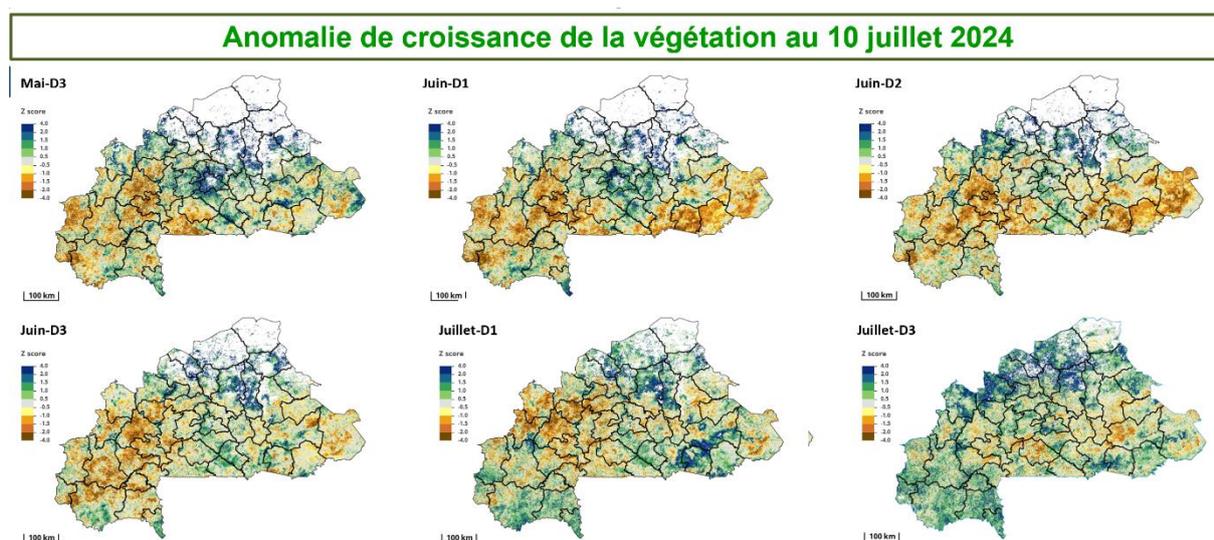


Figure 5 : Situation des anomalies de croissance de la végétation

1.6. Situation phytosanitaire

A la date du 10 juillet 2024, la situation phytosanitaire est jugée non alarmante dans toutes les régions malgré des attaques de ravageurs dont la chenille légionnaire d'automne, les sauteriaux et oiseaux granivores qui ont été constatées sur environ 241 ha de cultures dont 190 ha ont été traitées. L'Etat et ses partenaires ont mis à la disposition des différentes provinces, plus de 1 700 litres et 540 kg de produits phytosanitaires ainsi que des pièges.

1.7. Situation pastorale et la santé animale

1.7.1. Situation des appuis à la campagne pastorale

Dans le cadre du soutien à la campagne agropastorale 2024/2025, l'État et ses partenaires (FAO, le RECOPA, Lux Dev, le CICR et le PAH/GIZ) ont apporté des appuis aux agropasteurs vulnérables en leur fournissant à titre gratuit et/ou subventionné des intrants et d'équipements de production animale.

Les appuis les plus importants ont concerné les semences fourragères. Les taux de distribution pour l'ensemble des appuis réalisés varient entre 31,34% et 100% selon les régions. Le retard des dépôts auprès des services techniques expliquerait les taux faibles de distribution dans les régions du Sud-Ouest et du Centre Ouest. Les opérations menées par l'Etat et ses partenaires ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- ✓ la distribution et/ou la vente à prix subventionné de 1127,44 tonnes d'Aliment bétail (Tourteau de coton, Son de blé cubé, Aliment porc, Tourteau de soja ;
- ✓ la distribution de 140 916 kg de semences fourragères (Maïs composite, Maïs Wari, Sorgho Sariasso, Niébé teeksongo, Soja, Sorgho, Panicum) ;et 5755 boutures de Maralfalfa ;
- ✓ la mise à disposition de : 10 kits de construction de fenils composés de ciment, de tôles, de portes, de fenêtres et de chevrons ;
- ✓ 12 Charrettes petit plateau ;
- ✓ 6 Faucheuses mécaniques ;
- ✓ 60 kits fourragers (caisson, faux, faucilles) ;
- ✓ 20 kits composés de Cages flottantes de 12 m³, d'épuisettes et de gilets distribués ;
- ✓ 640 kg d'Aliment pour poisson (2mm et 3mm) ;
- ✓ 16 000 Alevins Tilapia ;
- ✓ 20 Glacières et 20 Seringues ;
- ✓ L'ensemencement de 1713 ha de terres dégradées à vocation pastorale avec 2602 kg de semences de ligneux et 813 kg de semences d'herbacées. Les tableaux 1 et 2 présentent les types d'appuis par région.

Tableau 6: Types et le niveau de distribution des appuis en intrant par l'Etat

Région	Aliment bétail (T)	Semences fourragères (Kg)	Boutures de Malrafalfa (Nb)	Provinces concernées	Projets/ Programmes	Taux de distribution
Boucle du Mouhoun	195	20 043		Toutes les provinces	PRECEL	100%
Cascades		26 530	3 400	Toutes les provinces		100%
Centre		10 585				100%

Centre Est		13 886		Toutes les provinces	PRECEL	92%
Centre Nord	220	6 733		Namentenga	Etat Azawak	100%
Centre Ouest	50	13 652				62,02%
Centre Sud	35	8 987	560		PRECEL PRAPS 2-BF	100%
Est	50			Gourma, Gnagna	SECURAGRI	100%
Hauts Bassins	27,940	4 935	1 795		PRECEL	88%
Nord	241	9 322			PUDTR	91,78
Plateau Central	151,7	10 442			Etat	100%
Sahel		11 861			PRECEL	100%
Sud-Ouest		2 500				31,34%
Total	1 043,14	139 476	5 755			

Source : DRARAHs ; juillet 2024

NB : Cette situation pourrait ne pas prendre en compte de manière exhaustive tous les appuis en la matière faute de complétude des données.

Tableau 7: Types et le niveau de distribution des appuis en équipement par l'Etat

Région	Kits construction de Fenils	Charrettes	Kits fourragers (Caissons/faucilles)	Faucheuse mécaniques	Glacière +Seringue	Provinces concernées	Projets/ Programmes	Taux de distribution
Cascades	10					Toutes les provinces		100%
Centre Nord		10		6			Etat Azawak	100%
Sahel					20		PRECEL	100%
Sud-Ouest								31,34%
Total	10	10	10	6	20			

NB : Cette situation pourrait ne pas prendre en compte de manière exhaustive tous les appuis en la matière faute de complétude des données.

Tableau 8: types et le niveau de distribution des appuis par les partenaires

	Kits pisciculture	Aliment pour poisson (kg)	Alevin Tilapia mécaniques	Kits fourrage (Faux, Faucille, Caisson)	Charrettes	Ensemencement terres dégradées à vocation pastorale	Aliment bétail (Tonnes)	Semences fourragères (kg)	Provinces concernées	Projets/ Programmes	Taux de distribution
Est		50					72,5 0	1 440	Gourma Gnagna	FAO RECOPA	100 %
Plateau Central						1 713			Oubritenga	Lux Dev	100 %
Sahel				10	2				Dori	CICR	100 %
Sud-Ouest	20	640	16 300						Bougouriba	PAH/ GIZ	100 %
Total	20	690	16 300	10	2	1 713	72,5	1 440	20	690	

Source : DRARAHs ; juillet 2024

NB : Cette situation pourrait ne pas prendre en compte de manière exhaustive tous les appuis en la matière faute de complétude des données.

1.7.2. Disponibilité et accessibilité du pâturage, des stocks fourragers et des SPAI

La situation alimentaire du bétail au cours du mois de juin a été caractérisée par une disponibilité moyenne du fourrage et des conditions d'abreuvement satisfaisantes du bétail dans la majorité des régions.

Toutefois, les régions du Plateau-Central, du Centre-Est, du Nord, de la Boucle du Mouhoun, ainsi que certaines localités des régions du Centre-Ouest (provinces du Boulkièmdé et Ziro), des Hauts-Bassins (province du Tuy) et de l'Est (les communes de Diabo, de Diapangou et les communes de la Tapoa) connaissent une faible disponibilité en ressources fourragères. La faible disponibilité fourragère dans ces localités pourrait entraîner des difficultés d'alimentation des animaux et par conséquent jouer négativement sur la disponibilité des produits animaux et l'état d'embonpoint des animaux.

Les facteurs limitants sont entre autres :

- l'installation tardive et l'irrégularité des pluies ;
- les menaces sécuritaires obligeant les éleveurs à abandonner certaines zones de pâture et se concentrer dans les zones accessibles.

Les stocks fourragers sont faibles voire inexistantes dans l'ensemble des régions.

Par ailleurs, la question sécuritaire continue de limiter fortement l'accès des animaux aux ressources et aux infrastructures pastorales (aire de pâture, points d'abreuvement, parc de

vaccination) dans la région de l'Est et certaines zones des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord et du Centre-Est. Cette situation pourrait entraîner de forte concentration d'animaux dans les zones accessibles d'où leur dégradation précoce.

Il faut noter que de façon globale le stade de développement des pâturages est inférieur à celui de l'année passée à la même période dans la majorité des régions.

1.7.3. Etat d'embonpoint des animaux

Malgré la disponibilité moyenne des ressources pastorales (fourrages et l'eau d'abreuvement), l'état physique des animaux est jugé passable dans la plupart des régions.

Cependant, un mauvais état physique est observé chez les ovins et les bovins dans la plupart des régions comparativement à l'année passée. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que le disponible fourrager n'arrive pas à couvrir les besoins du bétail.

Au regard de la reconstitution progressive du couvert végétal, l'état d'embonpoint des animaux pourrait s'améliorer les prochains mois dans les zones où la disponibilité des ressources pastorales est accessible.

1.7.4. Situation des transhumances

De façon générale, des mouvements internes sont enregistrés dans certaines régions mais de faible envergure. Au regard de cette période des activités champêtres, cette situation est jugée normale dans la plupart des régions afin d'éviter les dégâts de champs par les animaux. Par contre dans certaines localités, la question sécuritaire a occasionné des mouvements inhabituels des animaux vers les zones plus sécurisées

Ainsi, dans les communes de Tibga et de Manni dans la région de l'Est des mouvements précoces ont été observés avec un flux supérieur à la période habituelle dû à l'inaccessibilité des ressources pastorales Ils ont concerné 6 244 têtes d'animaux à destination des régions du Centre, du Centre-Est, du Centre-sud, du Sud-ouest, de la Boucle du Mouhoun.

Dans le Plateau-Central, les déplacements ont concerné 5707 têtes d'animaux à destination des régions du Centre Est et Centre Sud. Cette situation est similaire à la période normale.

Quant à la Boucle du Mouhoun, au cours du deuxième trimestre 2024, elle a enregistré le déplacement de **7 957** têtes de **bovins** à destination des régions des Hauts bassins et du Sud-Ouest et de **1 881** têtes en direction de la **Côte d'Ivoire**.

Ces déplacements massifs des animaux dans cette région sont plus que d'habitude et s'explique par les difficultés alimentaires du bétail liées à la dégradation des pâturages (insuffisance des zones de pâture) et à la question sécuritaire.

Le Centre-Sud a plutôt enregistré des mouvements de retour de transhumants dans la province du Bazèga, et la commune de Kayao avec 1031 têtes de bovins et 12 têtes d'ovins. Ce mouvement est jugé normal en cette période.

La région du Centre-ouest a enregistré le départ de 214 têtes de bovins en direction du Ghana. Dans la région des Hauts-Bassins, les mouvements de transhumances nationaux et transfrontalières ont été observés au cours du mois de juin. Ainsi, plus de 7 000 têtes ont concernés la province du Kéné Dougou en direction de la province des cascades et la côte d'ivoire. Le flux est supérieur à cette période habituelle liée essentiellement aux raisons sécuritaires, la longue durée de la saison sèche, l'insuffisance du pâturage et d'eau d'abreuvement.

Il faut noter que le suivi des mouvements des animaux reste difficile au niveau des zones d'insécurité. Malgré les mesures d'interdictions de transhumance vers certains pays voisins, des mouvements transfrontaliers ont été néanmoins signalés.

Tableau 9: situation de la transhumance interne et transfrontalière

Provinces	Origine / Destination		Effectifs de bétail	Flux par rapport à la période habituelle (Similaire, inférieur et supérieur)	Principaux facteurs explicatifs
	Principale origine	Principale destination			
Ganzourgou	Ganzourgou	Centre Est et Centre Sud	5499	Similaire	
Oubritenga	Oubritenga	Centre Est et Centre Sud	208	Similaire	
Boucle du Mouhoun	Boucle du Mouhoun	Hauts bassins et du Sud-Ouest	7957		Insuffisance des zones de pâture et la question sécuritaire.
Gourma	TIBGA	Centre sud, centre Est, Sud-Ouest	4792	Supérieurs	Inaccessibilité des zones de pâture et des points d'eau liée à insécurité.
Gnangna	Manni	Mogtedo, Boromo, Gaoua, Pouytenga	1452	Supérieur	Des villages déguerpis pour de raison sécuritaire
Total			19 908		
Transhumance transfrontalière					

Provinces	Origine / Destination		Effectifs de bétail	Flux par rapport à la période habituelle (Similaire, inférieur et supérieur)	Principaux facteurs explicatifs
	Principale origine	Principale destination			
Ziro	Ziro	Ghana	214 têtes de bovins		
Boulkièmdé	Komki-Ipaala	Ghana	266		
Houet	KarangassoSambla, Karangasso-Vigué, Léna, Péné, Faramana	Côte d'Ivoire, Bobo-Dioulasso, Tiéfora	1 640	Inférieur	Houet
KénéDougou	Kourouma, kayan n'dorola, samorogouan, sindo, banzon, djigouera	Côte d'Ivoire, Cascade	+7000 têtes	Supérieur	Raisons sécuritaires, longue durée de la saison sèche, pression foncière, insuffisances de pâturage, des sources d'eaux.
Boucle du Mouhoun	Boucle du Mouhoun	Côte-d'Ivoire	1 881		Insuffisance des zones de pâture et la question sécuritaire.
Total			11 001		

Source : DRARAHs ; juillet 2024

1.7.5. Situation des conflits

L'installation de la campagne s'accompagne souvent d'une recrudescence des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Dans la région du Centre, au total huit (08) conflits ont été enregistrés. Ces conflits sont liés la plupart de dégâts de champs occasionnés par les animaux et d'abattage d'animaux. Ainsi six (06) conflits sont dénombrés dans la commune rurale de Saaba, un (01) à Koubri et un (01) à Tanghin Dassouri. Seul le conflit enregistré à Koubri a connu une résolution à l'amiable. Le reste des conflits a été transféré devant les juridictions.

Dans la région des Hauts-Bassins, deux conflits majeurs ayant occasionnés la destruction de 873 m² de champs de concombre et d'oignon et le déplacement des populations vers la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Mali. La justice a été saisie pour la suite.

Des Procès-verbaux de mise en place des comités villageois de règlements à l'amiable des conflits agriculteurs et éleveurs ont été transmis à l'autorité administrative avec l'accompagnement de l'ONG « On EST ENSEMBLE.

Tableau 10 : Situation des conflits par localité

Localités concernées	Période	Effectif du conflit	Effectif des personnes affectées		Effectif d'animaux affectés			Superficie de champs détruit
			H	F	Bovins	Ovins	Caprins	
Koloko, kayan, Banzon, Djigouera (kléni)	Mai	4	580	20	1200	200	85	
Koloko, kayan, Banzon, Djigouera(kléni). K. Sambla	Juin	3	425	21	899	112	38	873 m ²
Koloko, kayan, Banzon, Djigouera(kléni).	Juillet	6	310	13	920	124	32	
Total			1 315	54	3 019	50	155	

Source : DRARAHs ; juillet 2024

1.7.6. Situation des épizooties et maladies à déclaration obligatoire

La situation zoo sanitaire est dans l'ensemble sous contrôle malgré la présence de foyers suspectés de maladies animales dans certaines zones. En effet, des foyers de Péripleumonie contagieuse bovine (PPCB), de la Maladie de Newcastle (MN), de la Peste des petits ruminants (PPR) et de Fièvre aphteuse sont signalés dans plusieurs zones du pays (Est, Sahel, Boucle du Mouhoun, Cascades, Hauts Bassins, Centre-Est et Nord), entraînant des conséquences négatives sur les espèces touchées et les exploitations atteintes. Les taux de mortalité les plus élevés sont observés pour la Maladie de Newcastle dans la région de l'Est, la Peste des petits ruminants dans la région des Cascades et la Fièvre aphteuse dans la région des Hauts Bassins.

Les cas de suspicion des foyers de maladies à déclaration obligatoire identifiées dans les régions sont répertoriés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11: Localisation des épizooties et maladies à déclaration obligatoire

Régions	Maladies suspectées	Espèces affectées	Nbre de foyers	Localisation/ Zone/Commune	Effectif exposé	Morbidités	Mortalités
Est	Péripleumonie contagieuse bovine (PPCB)	Bovins	2	Mission Djoassin	30	05	02
				Mocomtoré	05	05	0
	Maladie de Newcastle (MN)	Volailles	3	Tangaye	300	200	200
	Fièvre aphteuse (FA)	Bovins	2	Mission Djoassin	27	27	00
Zanré				02	02	00	
Sahel	Maladie de Newcastle (MN)	Volailles	2	Duo	302	175	75
	Peste des Petits Ruminants (PPR)	Caprins	1	Dori	500	35	12
Boucle du Mouhoun	Maladie de Newcastle (MN)	Volailles	1	Nouna	06	0	0
	Fièvre aphteuse (FA)	Ovins	1	Dédougou	40	0	0
Cascades	Peste des petits ruminants (PPR)	Ovins, Caprins		Wolokonto	800	400	80
		Ovins, Caprins		Malon	500	200	40
	Peste des petits ruminants (PPR)	Petits ruminants		Dongtalama	2500	300	27
Hauts Bassins	Fièvre aphteuse (FA)	Bovins	4	Satiri Dorssiamasso	210	68	35
		Bovins		Sala et balla	200	75	22
		Ovins		Bèna	302	31	5
Centre Est	Peste des petits ruminants (PPR)	Caprins	3	Cinkansé	26	04	00

Source : DRARAHs ; juillet 2024

Par ailleurs, d'autres maladies animales transmissibles se sont manifestées au cours de la même période dans certaines régions. Il s'agit de :

- la Pasteurellose des petits ruminants et la Trypanosomose dans le Sud-Ouest ;
- la Rage canine et le Coryza infectieux chez la volaille dans l'Oubritenga au Plateau Central ;
- le Charbon symptomatique à Sidéradougou dans les Cascades ;
- la Pasteurelloses, la Dermatose nodulaire contagieuse et la Clavelée chez de petits ruminants à Cinkansé dans le Centre Est.

1.8. Etat d'installation de la campagne agropastorale

Début de la campagne agropastorale 2024/2025 caractérisé par une **installation tardive des pluies utiles** dans plusieurs localités du pays ;

Pluviométrie inégalement répartie dans le temps et dans l'espace, se traduisant par des **cumuls saisonniers déficitaires au 10 juillet 2024 par rapport à la normale** sur une majeure partie du territoire et des **ilots d'excédents de pluies** dans certaines régions ;

Situation hydrologique marquée par des **niveaux de remplissage faibles sur 13 barrages suivis, et moyen à bon sur 10 autres barrages suivis** ;

Démarrage des opérations culturales n'a pas été favorisé par la pluviométrie avec pour conséquence **des retards dans le développement des cultures par rapport à la normale** sur la majeure partie du territoire ;

Appuis importants à la production agropastorale et halieutique dans le cadre de l'OAPH;
Perspectives pluviométriques tendent à réduire l'impact du retard relevé sur les productions, avec **toutefois des risques liés aux séquences sèches et inondations possibles.**

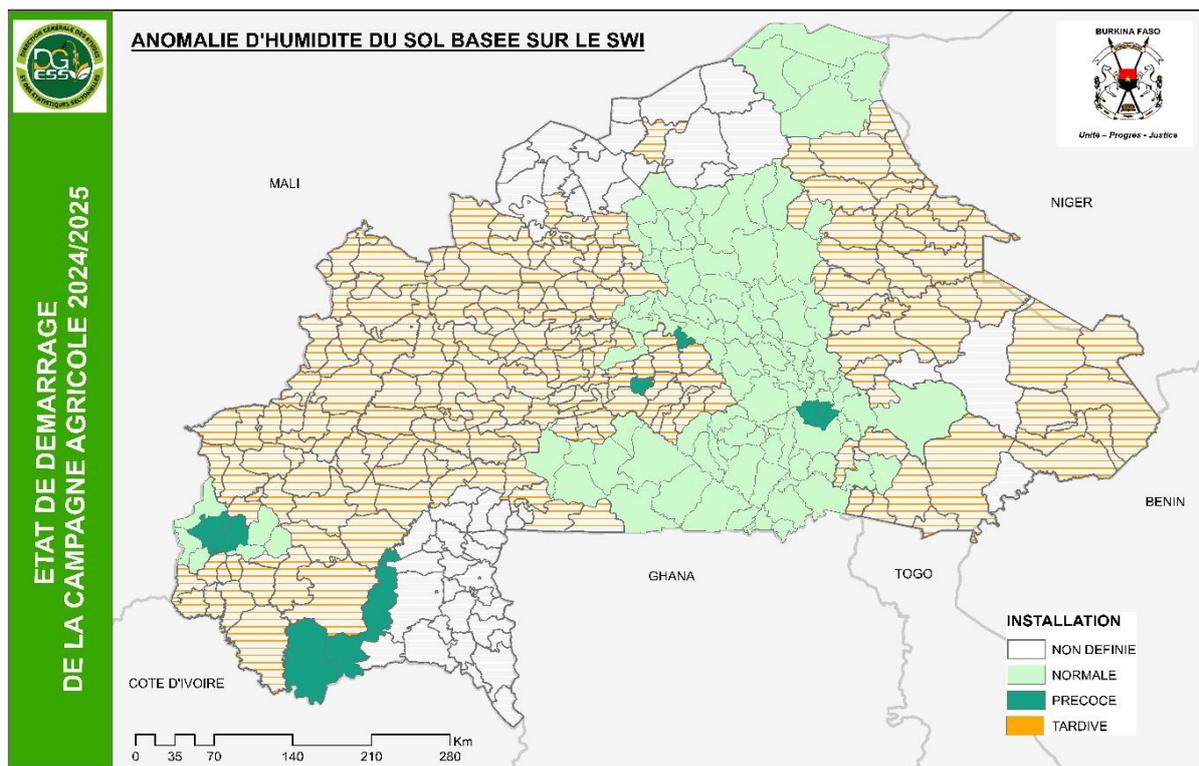


Figure 6 : Etat d'installation de la campagne agricole

2. SITUATION DES MARCHES AGROSILVOPASTORAUX ET LES FLUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

2.1. Etat de fonctionnement des marchés agricoles

Les conditions d'accès difficile à certaines localités du pays en lien avec le contexte sécuritaire, limitent la tenue et l'animation des marchés dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. Cette situation impacte négativement l'approvisionnement des marchés dans ces localités qui est dans la plupart des cas conditionné par des convois sécurisés et des détours ce qui allonge les délais et limite le niveau des approvisionnements.

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, les marchés de Barani, de Kombori et de Sono (Province de la Kossi), et Gassan (province du Nayala) demeurent toujours fermés en raison de la situation sécuritaire.

Le niveau d'approvisionnement est faible et inférieur à celui de l'année passée et à la normale en raison non seulement de la baisse saisonnière des stocks mais aussi de la perturbation des flux due à l'insécurité. Toute chose qui limite les sorties des denrées dans des grandes localités de production vers les autres régions.

Les marchés sont toujours approvisionnés en majorité par les commerçants mais aussi par les paysans pour faire face aux charges de production de la campagne humide (achats de semences et d'engrais) et aux besoins alimentaire (vente d'animaux pour acheter des vivres).

La périodicité des marchés demeure la même. Avec l'entame de la campagne agricole, les travaux agricoles réduisent la fréquentation des marchés et impactent sur l'animation. En tout état de cause, l'animation est assurée par les acteurs locaux, les commerçants des autres régions. Une faible fréquentation des acteurs étrangers est constatée depuis le début de la crise sécuritaire.

2.2. Offre, demande et flux

1.8.1. Offre

L'offre des produits agricoles est jugée dans l'ensemble faible et inférieure à la même période de l'année passée. Cette baisse de l'offre sur les marchés s'explique entre autres par :

- aux abandons de champs liés aux déplacements internes des populations suite à la crise sécuritaire.
- Le manque et/ou le prix élevé des intrants dans les zones difficilement accessibles en raison du contexte sécuritaire, ce qui a par endroit motivé l'intérêt pour les légumineuses relativement moins exigeantes en engrais au détriment des céréales ;
- les difficultés liées à l'approvisionnement de certaines zones d'accès difficile ;
- l'installation très tardive de la campagne agricole
- la prudence observée par les producteurs quant à la mise en marché de leurs stocks.
- l'exportation des céréales vers le Niger.

Les produits disponibles sur les marchés sont : le maïs, le sorgho, le mil, le petit pois, les arachides, le sésame, les amandes de karité.

La disponibilité du maïs est renforcée par son importation à partir de la Côte d'Ivoire et du Ghana. En sus, le maïs représente environ 80% des céréales vendues dans les points de vente de céréales à prix subventionné du Gouvernement. En ce qui concerne le mil et le Sorgho, en plus de la baisse de sa production, la baisse des flux entrants de la Boucle du Mouhoun et du Mali a eu pour conséquence un amenuisement précoce de stocks de ces spéculations.

Quant aux produits de rente, l'offre est également en baisse et est dominée par l'arachide dont la production a enregistré une hausse lors de la saison précédente. L'offre en niébé est faible de même que celle du sésame. La baisse de l'offre du niébé pourrait s'expliquer par l'allègement en faveur du Niger de la mesure d'interdiction d'exportation de cette spéculation.

Pour ce qui est des tubercules, l'offre est faible sur les marchés et ce sont les anciens stocks d'ignames qui se trouvent sur les marchés. La patate douce est également sur les marchés mais l'offre demeure également faible.

L'offre en produits maraichers est en baisse du fait de l'accès limité des acheteurs aux sites de production dû à l'insécurité.

Les principaux produits maraîchers disponibles sur les marchés sont : les choux, le poivron, les oignons, les carottes, les aubergines locales, les aubergines violettes, l'ail, les haricots verts, les concombres, les courgettes, le piment local, etc. La tomate est très rare sur les marchés.

La majorité de ces produits provient de la région des Hauts Bassins.

1.8.2. Demande

La demande en produits agricoles connaît une hausse par rapport à l'année passée. En effet, en plus de la forte demande des ménages non agricole, on observe une forte demande des ménages agricoles qui, en raison de l'amenuisement de leurs stocks, dépendent fortement du marché. À cette demande s'ajoute celle des organisations humanitaires, qui viennent en aide aux ménages vulnérables par le biais de distributions alimentaires. Par ailleurs, il est à noter que la demande des aviculteurs est à la hausse et aussi, la présence d'acheteurs Nigériens sur le marché de Pouytenga contribue à augmenter la demande.

Malgré la faiblesse des revenus et la vente des céréales à prix subventionné aux personnes vulnérables, la demande en céréales reste supérieure à l'offre. S'il est plus facile de satisfaire la demande en maïs, grâce au recours aux importations de la Côte d'Ivoire et du Ghana, celles du mil et du sorgho demeure largement au-dessus de l'offre.

La demande en maïs du Niger qui était satisfaite par le Bénin, est maintenant réorientée vers le Burkina et la Côte d'Ivoire (partie Nord) en raison de la mesure prise par le Gouvernement du Bénin au mois de mai interdisant l'exportation du maïs de ce pays.

En ce qui concerne les produits de rente, la demande est moins importante excepté celle du niébé, dont l'offre est insuffisante. On note une forte demande de niébé, très prisé sur les sites aurifères et l'allégement en faveur du Niger de la mesure d'interdiction d'exportation de cette spéculation.

L'arachide connaît également une demande importante, notamment de la part des groupements de femmes qui l'utilisent pour la fabrication de la pâte d'arachide et des besoins pour les semis. De plus, l'arachide est exportée vers le Ghana.

La demande en tubercules reste faible à cause de son prix élevé qui rend l'accès difficile de cette denrée aux ménages vulnérables.

La demande des produits maraichers est moyenne..

1.8.3. Flux nationaux et internationaux

❖ Les flux nationaux

Les flux commerciaux internes au niveau national sont significativement impactés par la situation sécuritaire qui réduit les transferts des produits agricoles des zones de production vers les zones de consommation.

En raison des difficultés d'accès aux zones de productions des produits maraîchers de la province du Sourou dans la Boucle du Mouhoun, le marché de Bobo est devenu une source d'approvisionnement pour d'autres marchés de consommation aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur (Nord de la Côte d'Ivoire ainsi que la Capitale Ivoirien).

❖ **Les flux internationaux**

Ils sont dominés par le maïs en transit pour le Niger à la faveur de l'allègement des mesures restrictives du Gouvernement. La grande partie des flux entrants du maïs provient de la Côte d'Ivoire et approvisionne les marchés des Cascades, du Centre, du Centre Nord, du Nord, etc. Du maïs en provenance du Ghana est également constaté sur les marchés de la région du Centre et Centre-est et du Centre-Ouest (province de la Sissili).

Une reprise des exportations de niébé vers le Mali est observée cette année. En retour, le Burkina importe de ce pays les amandes de karités et les graines de néré à des volumes supérieurs à ceux de l'année passée et de la moyenne.

La baisse des flux entrants du mil et du sorgho en provenance du Mali serait le principal facteur explicatif de la baisse de l'offre de ces spéculations. Cette baisse des flux est la résultante de la baisse de la production dans ce pays voisin selon certains commerçants.

Enfin, il faut souligner que les flux transfrontaliers sont perturbés aussi bien par la situation sécuritaire que par les mesures protectrices prises par différents Gouvernements (Burkinabé, Malien, Béninois) interdisant les exportations de produits agricoles. Les flux internationaux concernent essentiellement les produits de grande consommation (riz, huile alimentaire, le blé, la farine de blé, pâtes alimentaires, etc.).

2.3. Evolution du prix des denrées de base

1.8.4. Produits céréaliers

Le prix du sorgho blanc a connu une légère augmentation de 3% par rapport au mois passé, tandis que les prix du maïs blanc et du mil sont restés stables. En comparaison à la même période de l'année dernière, les variations moyennes relevées sont de +3% et +5% au niveau national respectivement pour le maïs blanc et le sorgho blanc. Par ailleurs, en comparaison à la moyenne quinquennale, des augmentations de 26%, 30% et 39% ont été observées respectivement pour le maïs blanc, le mil et le sorgho blanc.

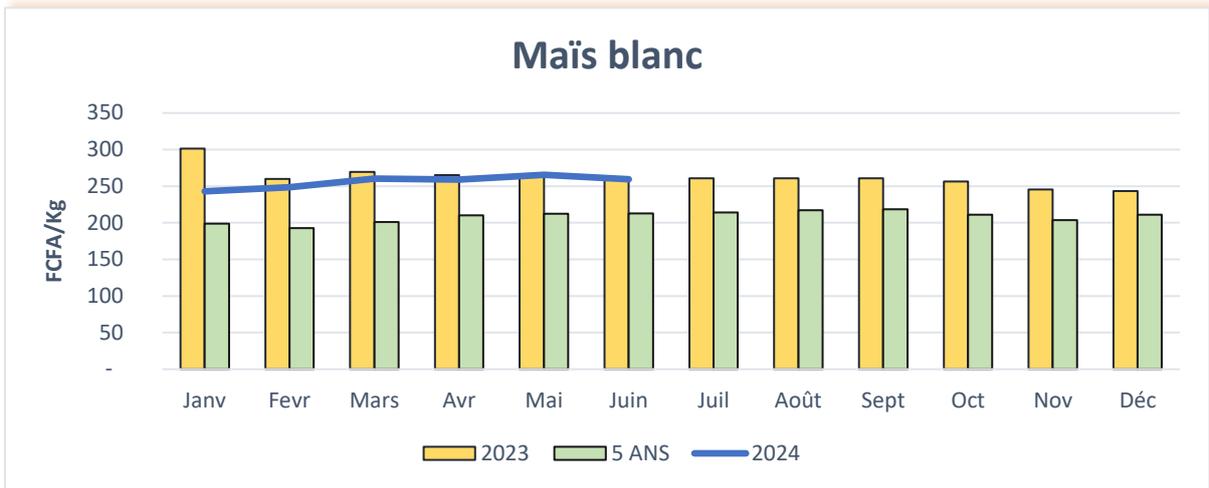


Figure 7: Evolution du prix moyen du maïs blanc (SIM/SONAGESS ; juillet 2024)

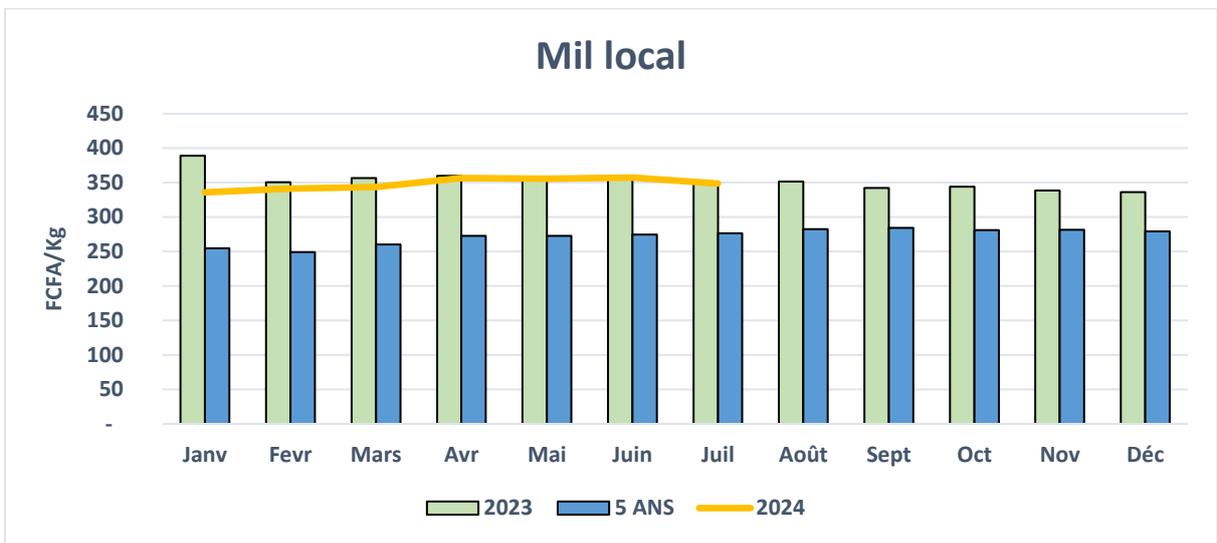


Figure 8: Evolution du prix moyen du mil (SIM/SONAGESS ; juillet 2024)

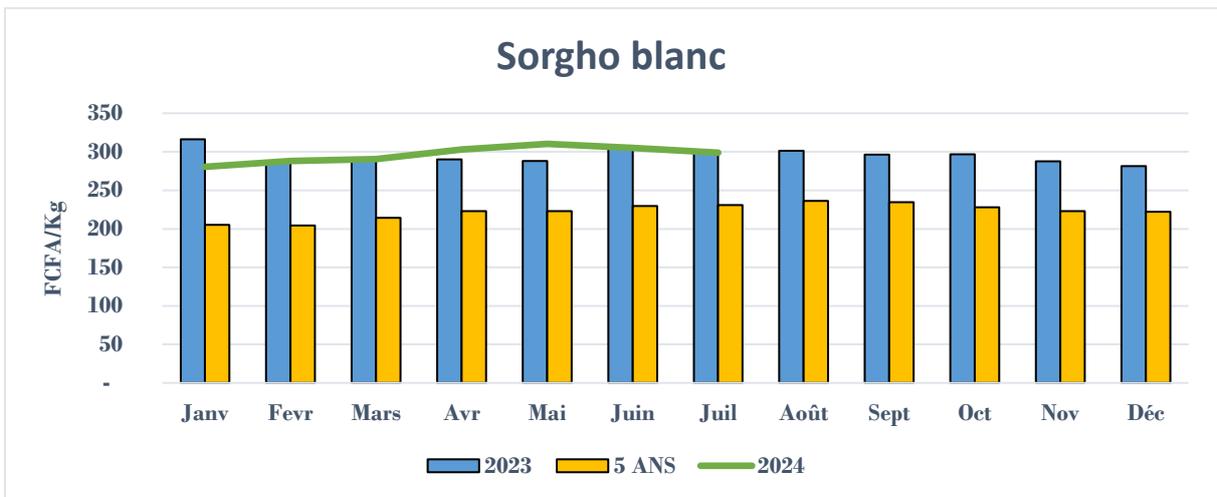


Figure 9: Evolution du prix moyen du sorgho blanc (SIM/SONAGESS ; juillet 2024)

1.8.5. Prix du niébé

Le prix du niébé a connu une légère augmentation par rapport au mois précédent, avec une hausse significative de 39 % par rapport à l'année précédente. Cette fluctuation significative du prix du niébé s'explique par la diminution de l'offre par rapport à l'année passée. En comparaison avec la moyenne quinquennale, une hausse de 40 % est enregistrée.

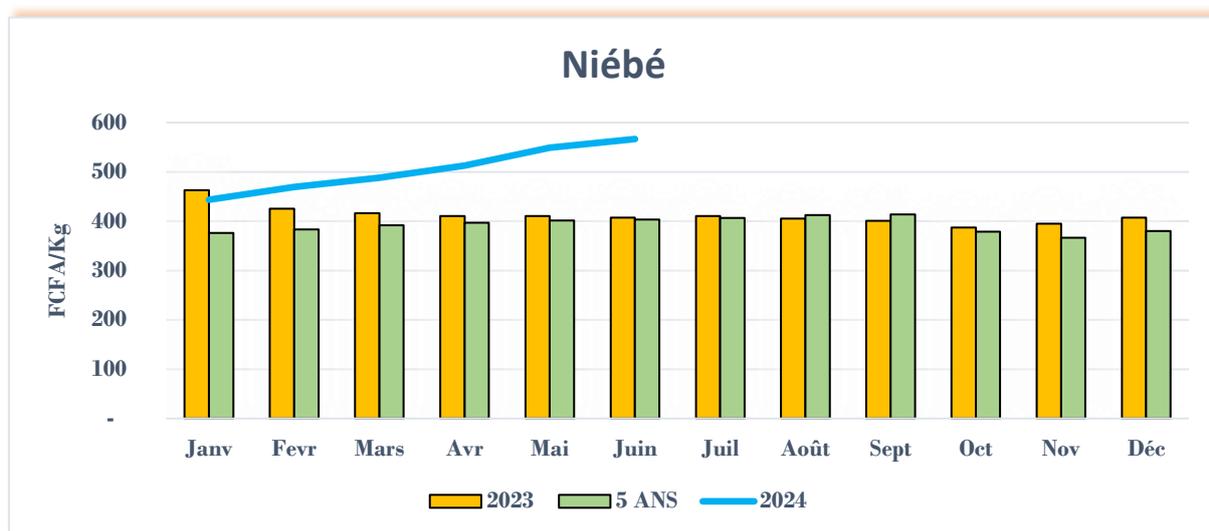


Figure 10: Evolution du prix moyen du niébé (SIM/SONAGESS ; juillet 2024)

1.8.6. Prix du riz local décortiqué

Le prix du riz local décortiqué est demeuré stable par rapport au mois précédent. Cependant les prix ont évolué de 9% et 25% respectivement par rapport à la même période de l'an passé et à la moyenne des cinq dernières années.

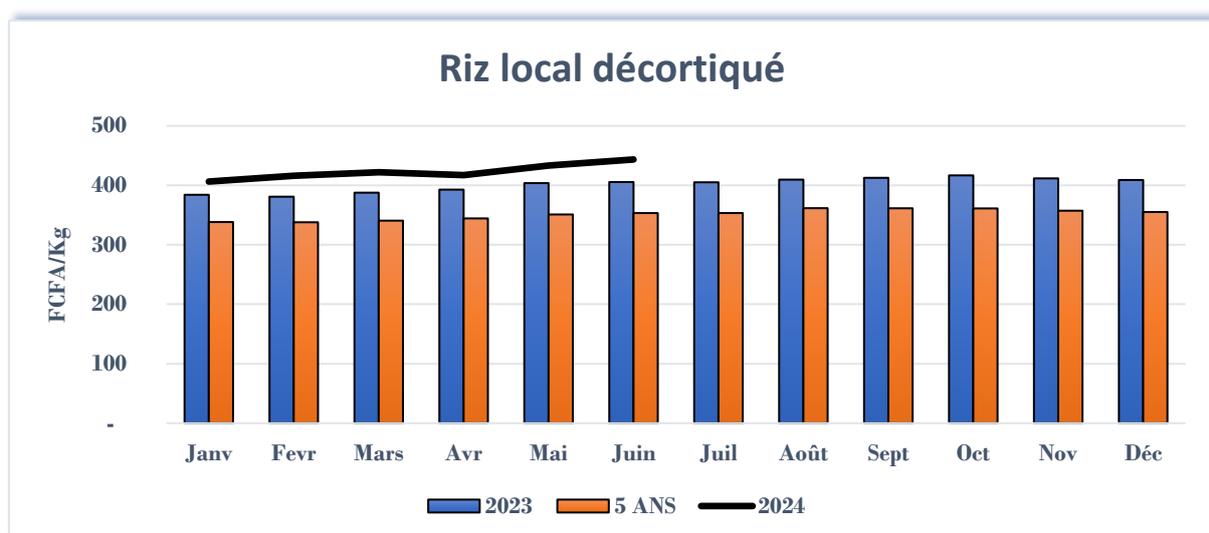


Figure 11: Evolution du prix moyen du riz décortiqué (SIM/SONAGESS ; juillet 2024)

1.8.7. Prix de l'arachide

Le prix de l'arachide coque est stable par rapport au mois dernier et l'an passé le prix. Comparativement à la moyenne quinquennale une augmentation de 23% a été enregistré.

Pour ce qui est de l'arachide graine on a noté une stabilité par rapport au mois passé. Une baisse de 14% est enregistrée par rapport à la même période l'année passée. Une légère hausse de 3% est observé par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

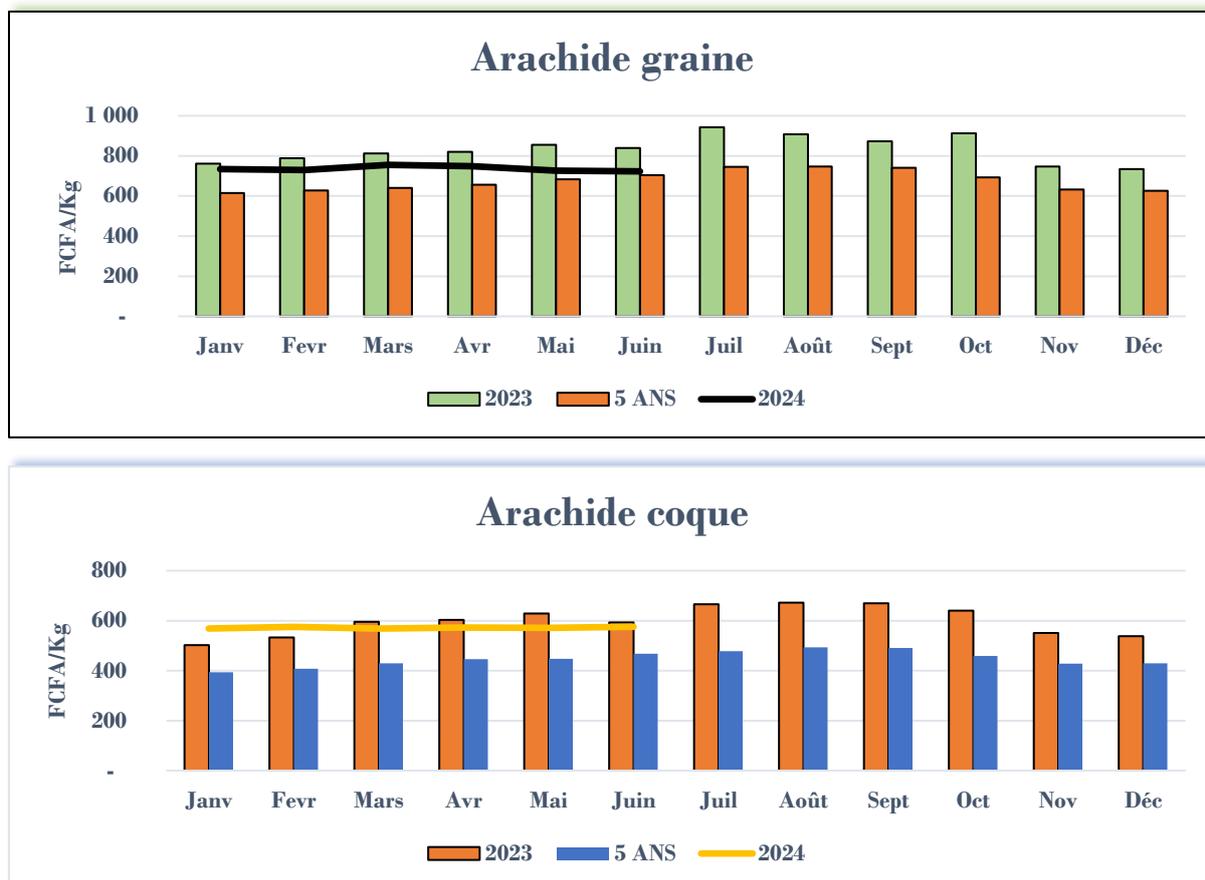


Figure 12 : Evolution du prix moyen de l'arachide (SIM/SONAGESS ; juillet 2024)

2.4. Evolution du prix des produits maraichers

Dans l'ensemble, les prix des produits maraîchers tels que la tomate, l'oignon et le chou a diminué par rapport à l'année précédente à la même période. Cette diminution est principalement attribuable au tarissement des points d'eau ainsi qu'à la forte chaleur qui a contribué à une réduction de la production. En ce qui concerne la demande des produits maraîchers, celle-ci est en augmentation sur la majorité des marchés, notamment pour la tomate, qui devient de plus en plus rare.

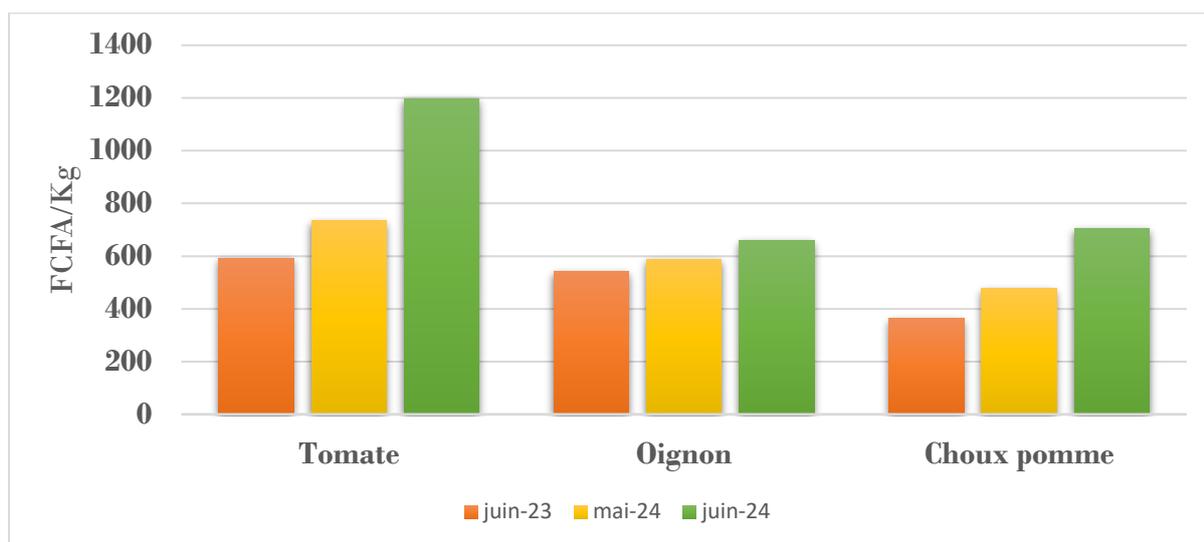


Figure 13 : Evolution des prix moyens des produits maraichers (SIM/SONAGESS ; juillet 2024)

2.5. Offre, demande des produits forestiers non ligneux

Les PFNL disponibles sur les marchés au cours du mois de juin sont les lianes, les amandes et le beurre de karité, les graines de néré, le soubala, le kapok, le tamarin, les feuilles de baobab, les feuilles de Moringa, le pain de singe, les feuilles de balanites et le Zamné. La disponibilité s'est améliorée avec l'arrivée à maturité des nouveaux produits que sont les lianes, les raisins, le fruit du karité, les feuilles de baobab, de tamarin et de moringa. Cependant, on a constaté que leur disponibilité est faible malgré leur période de production en cours. Cette situation est due non seulement à l'accès difficile à certaines zones à forte défis sécuritaire occasionnant une réduction des espaces de collecte, mais également aux aléas climatiques perturbant la saisonnalité de production des espèces pourvoyeuses des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).

Quant à la demande, elle a été supérieure à celle de l'année passée à la même période et variait en fonction des produits. Cette situation s'explique avec la fête de la Tabaski qui a entraîné une forte demande de certains PFNL. Elle a été forte dans certaines régions comme la Boucle du Mouhoun, les Cascades et le Sud-Ouest.

Les flux sont surtout nationaux mais on note également des flux transfrontaliers portant sur les graines de néré, les amandes et beurre de karité, la poudre de pain de singe et la poudre de feuilles de baobab.

2.6. Prix des Produits forestiers non ligneux

L'analyse comparative des prix montre des variations disparates dont les plus importantes sont de +42% pour le miel et de -35% pour le beurre de karité par rapport à l'année dernière.

Comparés à la moyenne quinquennale, on note une hausse de 50% pour le miel et Kapok (calice séché), de 22% pour les graines de néré et de 14% pour le zamné. Cette hausse pourrait s'expliquer par la baisse progressive de la production au fil des années mais également à l'amélioration de la qualité des produits suite aux activités de promotion et de valorisation. Les prix des amandes et beurre de karité ont connu une légère baisse respectivement de 14% et 12%.

La situation comparée des variations des prix moyens des principaux PFNL se présente graphiquement comme suit.

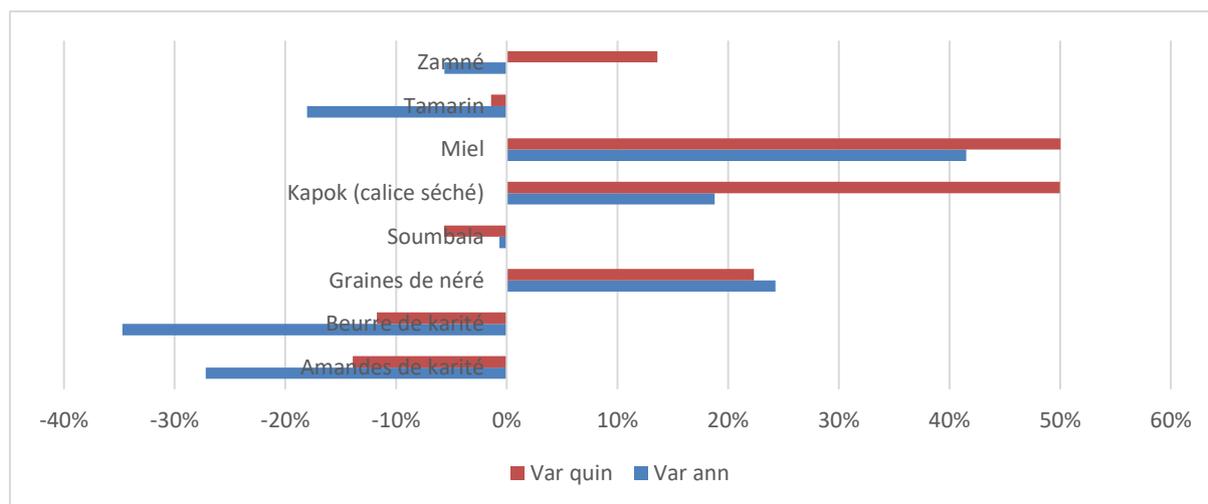


Figure 14: Evolution comparée des prix des PFNL (SIM/DGEVCC, juillet 2024)

2.7. Etat de fonctionnement des marchés à bétail : animation, tenue régulière des jours de marchés, offre, demande et flux.

Les marchés à bétail des zones accessibles fonctionnent normalement avec une animation jugée bonne. Ceux situés dans les zones à risques d'insécurité (Boucle du Mouhoun, Nord, Centre-Nord, Sahel, L'Est) connaissent un dysfonctionnement qui se traduit par un faible niveau d'animation et une perturbation des flux. L'approvisionnement demeure conditionné par des convois sécurisés, ou des contournements vers les zones accessibles notamment les animaux en provenance de Dori. Cette situation est due aux conditions d'accès difficiles de certaines localités du pays due au contexte sécuritaire.

La majorité des marchés à bétail a connu un approvisionnement global relativement faible au cours du mois de juin 2024 par rapport à l'année précédente, malgré la fête de Tabaski intervenue au cours de la période. Les difficultés de production rencontrées par les acteurs, notamment en raison de la situation sécuritaire, expliqueraient cette situation. En se référant à la moyenne des cinq dernières années, la tendance globale de l'offre est par contre en hausse et plus remarquable chez les petits ruminants : caprins (27%) et ovins (75%). Les marchés de

production ont enregistré les plus fortes hausses en ovins (99%). Cela s'expliquerait par l'augmentation des transactions liées aux préparatifs de la fête de la Tabaski, à la présence importante des animaux des PDI sur le marché ainsi qu'à la réduction des effectifs d'animaux en cette période de travaux champêtres afin d'éviter les dégâts des cultures, source de conflits.

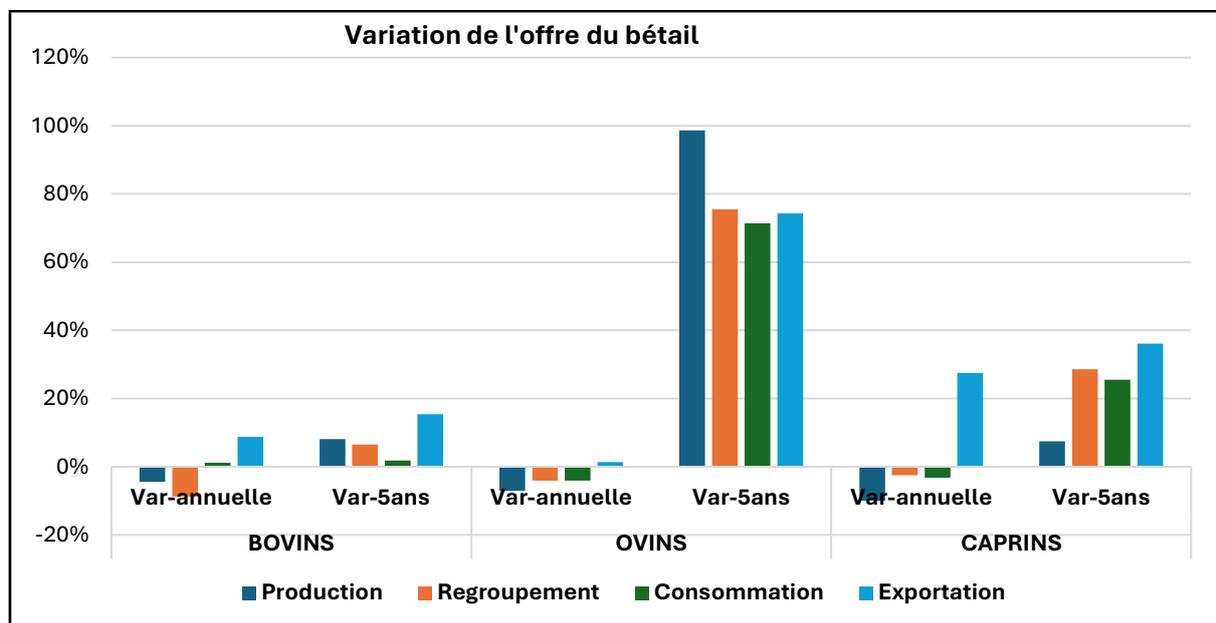


Figure 15: Variation de l'offre des ovins (SIM/Bétail, juillet 2024)

➤ **Demande du bétail**

La demande est jugée bonne sur l'ensemble des marchés accessibles notamment pour le bélier en raison de la fête de tabaski intervenue au cours de la période et le rabattement des acteurs vers les marchés beaucoup plus sécurisés. Par ailleurs on note une baisse de la demande par rapport à la même période de l'année passée et à moyenne des cinq ans sur les marchés situés dans les zones à fort déficit sécuritaire. Cette situation serait due l'inaccessibilité des acteurs nationaux et étrangers à cause de l'insécurité, à la baisse du pouvoir d'achat des ménages à la détérioration de la valeur du Cedi et les tracasseries routières.

➤ **Flux du bétail**

Les flux sont beaucoup plus internes et s'effectuent des zones de forte production vers les marchés centraux conditionnés par les convois sécurités et les contournements dans certaines localités du pays. Les flux externes sont faibles et ont concerné principalement les petits ruminants vers la Cote d'Ivoire et le Ghana.

2.8. Prix des animaux et produits animaux

➤ **Prix du bétail**

Les prix moyens des catégories d'espèce du bétail (taureau, bélier, bouc) enregistrés au mois de juin 2024 sont restés stables sur l'ensemble des marchés par rapport à l'année précédente à

la même période. La faible demande liée au faible pouvoir d'achat des ménages pourrait justifier cette situation. Cependant, en comparaison avec la moyenne des cinq dernières années, une tendance haussière est observée sur l'ensemble des types de marchés suivis. Les marchés de production affichent les tendances les plus élevées, avec une hausse de 19% pour le taureau et de 25 % pour le bouc. La hausse des prix des intrants et le faible niveau d'approvisionnement de certains marchés serrait la cause de cette situation.

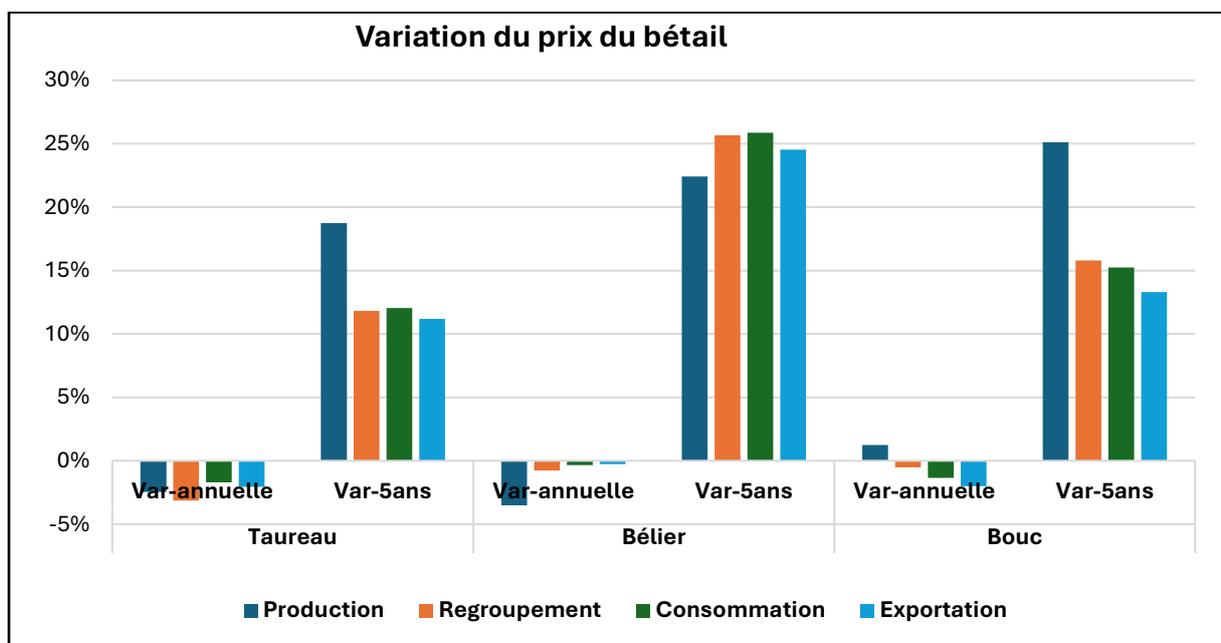


Figure 16: variation du prix du bétail (SIM/Bétail, juillet 2024)

➤ Prix moyens des produits animaux et halieutiques

La matrice des données à analyser regroupe celles des treize régions des trimestres un et deux ainsi que le mois de juin des années 2023 et 2024. Les prix des produits animaux sont ceux du lait frais, de la viande des espèces bovines, caprines, ovines et de la volaille ainsi que les prix des œufs. Les volailles retenues sont le poulet local, la poule pondeuse pour ses œufs uniquement et la pintade. A la lecture des données, il ressort de façon générale que les moyennes des prix des produits animaux et halieutiques sont en hausse comparativement aux moyennes de l'année précédente sauf les moyennes des prix des œufs qui sont restées stables. Ce constat témoigne de la baisse des productions dans la majeure partie du pays et des conditions difficiles d'accessibilité aux marchés et des sites de collecte de ces produits. Cependant, on note qu'à certains endroits, la disponibilité et l'accessibilité à ces produits entraînent une baisse des prix.

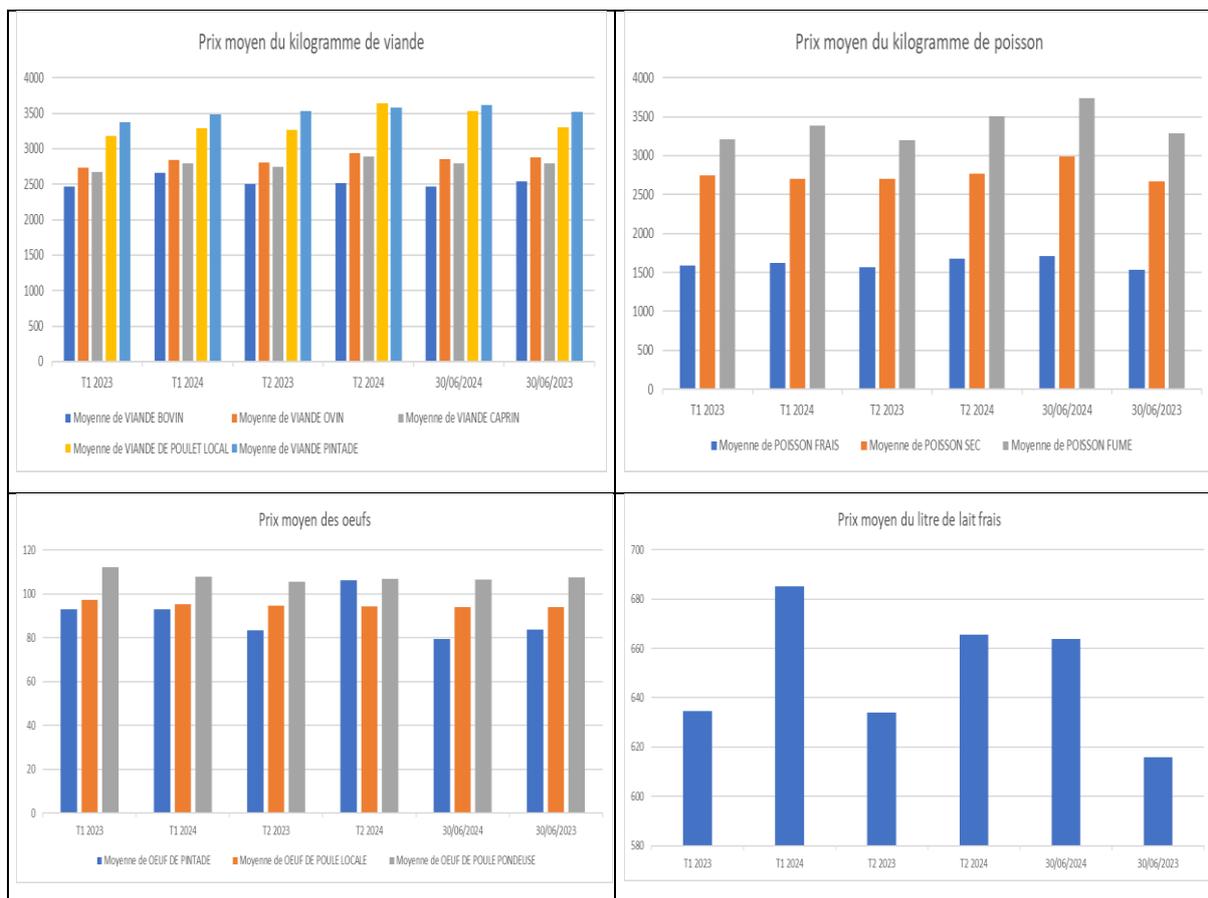


Figure 17: Prix moyen des produits animaux et halieutiques (ENDRA, juillet 2024)

➤ **Prix moyen de la viande**

Par contre dans la région du Centre-Nord, les prix moyens de la viande de petits ruminants ont été en légère baisse par rapport aux moyennes de l'année passée à la même période. Ce constat pourrait se justifier en partie par la concentration des animaux des PDI dans les communes urbaines de la région qui rend ce produit disponible et accessible par les consommateurs. Les acteurs étrangers ne sont plus présents dans les marchés à bétails.

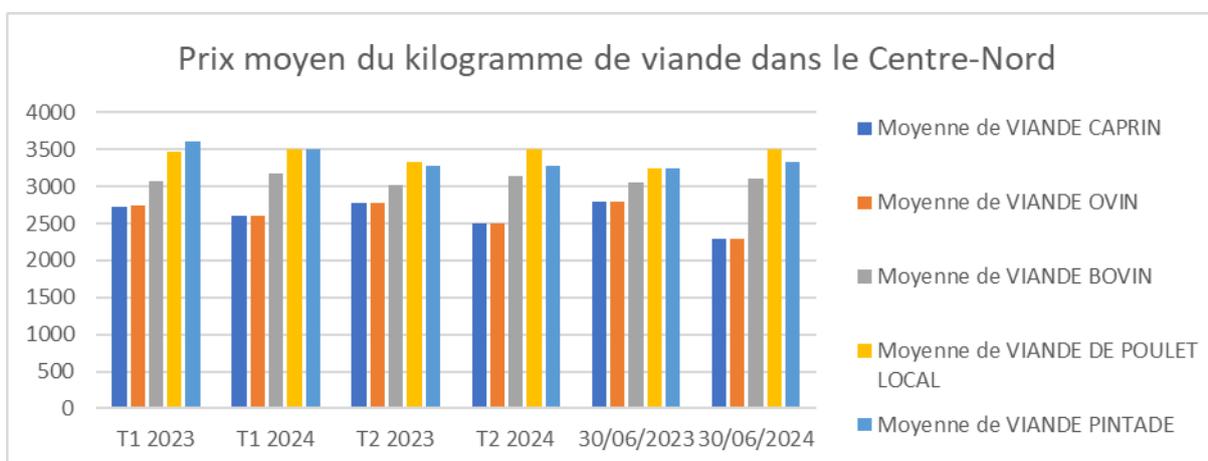


Figure 18: Prix moyen de la viande dans la région du Centre-Nord (ENDRA, juillet 2024)

Dans les Hauts-Bassins, les moyennes des prix de la viande toutes espèces ciblées sont en baisse au T2 de 2024 comparativement au T2 de 2023. Cette tendance pourrait se justifier en partie par la mesure gouvernementale interdisant la transhumance transfrontalière du bétail.

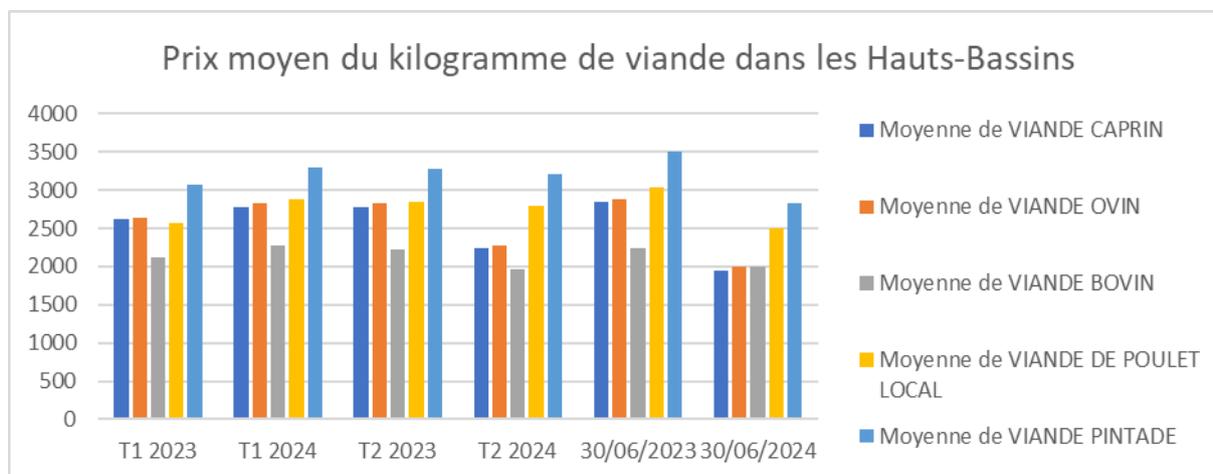


Figure 19: Prix moyen de la viande dans la région du Centre-Nord (ENDRA, juillet 2024)

➤ **Les prix moyens du kilogramme de poisson**

Dans les Hauts-Bassins, les prix moyens du kilogramme de poisson sont restés statiques comparativement aux moyennes de l'année précédente à la même période sauf les moyennes du poisson sec au T2 de 2024 qui ont été en baisse. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer, la saturation du marché en cette période, la diminution de la demande qui entraîne une baisse de l'offre. La conjoncture au niveau international marquée par une offre plus prépondérante que la demande en cette période, la baisse des taxes au niveau national, la baisse des coûts de transport ou la baisse des coûts de transit.

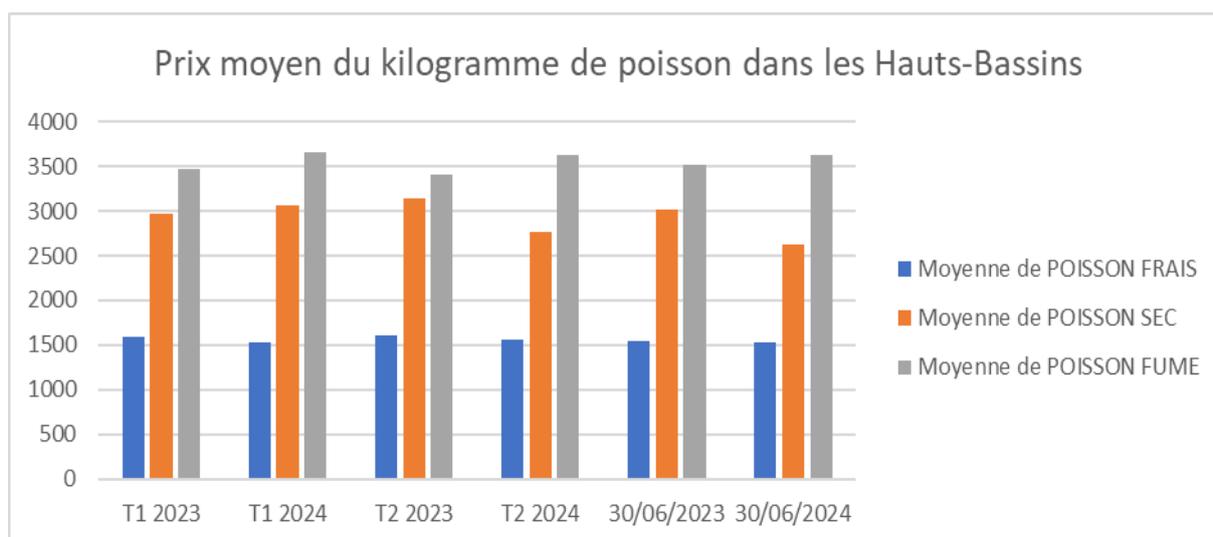


Figure 20 : Prix moyens du kilogramme de poisson (ENDRA, juillet 2024)

➤ **Les prix moyens du litre de lait frais**

On note que les prix moyens du litre de lait frais dans la région du Centre-Nord, ont été en légère baisse comparativement aux mêmes périodes de l'année précédente. Cette tendance peut s'expliquer en partie par la baisse de la production et la détérioration du marché du lait à cause du contexte sécuritaire de la région.

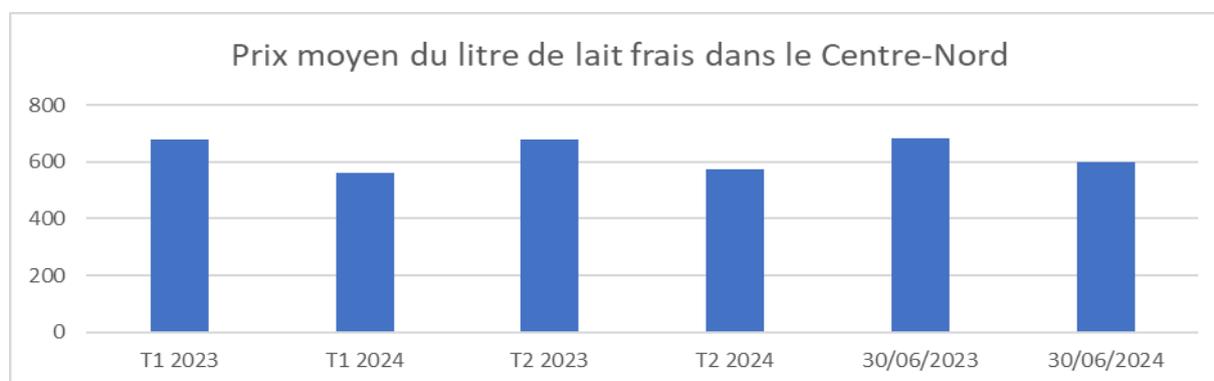


Figure 21 : Prix moyens du litre de lait frais dans la région du Centre-Nord (ENDRA, juillet 2024)

3. SOURCES DE REVENUS, NOURRITURE ET POUVOIR D'ACHAT DES MENAGES

3.1. Source de revenus

Les principales sources de revenus des ménages sont essentiellement la vente des animaux et des produits animaux, des produits agricoles notamment le maraîchage et des PFNL (lianes, karité, les feuilles de baobab, de moringa...), la vente d'agrégats, le petit commerce, l'orpaillage, les prestations de services (main d'œuvre agricole, travail contre argent ou contre vivres) et les aides (transfert d'argent des membres de la famille). Dans les zones à accès limité, les sources de revenus se révèlent faiblement diversifié et marquée par une baisse des revenus issus de la vente des produits agrosylvopastoraux liée au fonctionnement à minima des marchés. Par ailleurs plusieurs ménages ne sont pas en mesure de produire en raison des difficultés d'accès aux terres agricoles et aux pâturages.

De façon exceptionnelle, les sources de revenus lié au maraîchage, et à l'élevage connaissent des difficultés dans plusieurs localités de la région du Nord comparativement aux années précédentes. Cela est due aux déplacements des populations vers les zones sécurisées entraînant ainsi une réduction de l'espace notamment les zones de pâture. Cette situation oblige certains éleveurs à la vente involontaire de leurs animaux d'où la présence de femelles reproductrice sur les marchés.

Comparativement à la normale, les revenus sont jugés globalement faibles et inférieure diminuant ainsi le pouvoir d'achat de la majorité des ménages qui n'arrivent pas à couvrir entièrement leurs dépenses alimentaires et non alimentaires. Cette situation est exacerbée par les coûts exorbitants des produits de base alimentaires et le contexte sécuritaire limite l'accès à ces sources de revenu dans certaines localités.

En effet, les termes de l'échange bétail céréales relevés sur les différents marchés au cours du mois de juin 2024 s'est détérioré et en défaveur de l'éleveur dans plusieurs localités du pays. Comparé à la même période de l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années, les TDE sont en baisses sur la majorité des marchés. Cette situation se justifie par la hausse des prix des céréales des différentes localités. Par ailleurs ces TDE sont en nette amélioration sur les marchés de Hamélé, Guelwongo et Gorom-Gorom. La hausse du prix du bouc observée sur ces marchés justifierait cette tendance.

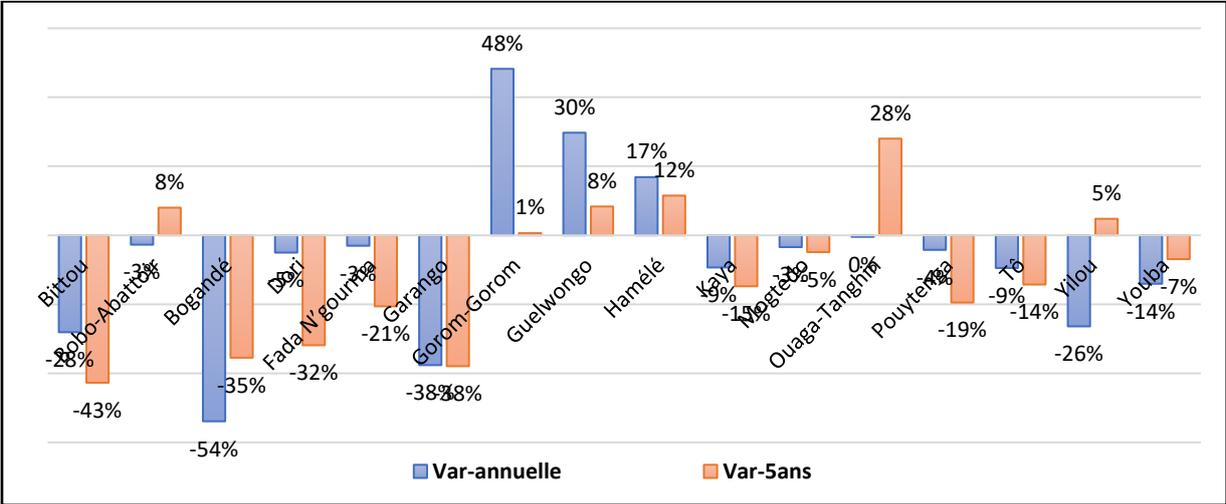


Figure 22 : Variation des Termes de l'échange (SIM/Bétail, juillet 2024)

3.2. Source de nourriture

La source de nourriture provient principalement de l'approvisionnement sur les marchés et l'utilisation par endroit d'anciens stocks de nourriture dans les greniers. Les sources de nourriture des ménages vulnérables vivant dans les localités à défis sécuritaire où soumises à un blocus proviennent essentiellement de l'assistance alimentaire.

4. SITUATION NUTRITIONNELLE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS ET LES MALADIES HUMAINES

4.1. Evolution des cas d'enfants malnutris modérés (MAM)

Dans l'ensemble des régions dont les données ont été analysées (4), le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée (MAM) au second trimestre de l'année 2024 est à la

hausse par rapport au premier trimestre de la même année. En comparaison par rapport au second trimestre de l'année 2023, on constate également une hausse du nombre d'enfants souffrants de MAM. La hausse du nombre de cas de MAM pourrait s'expliquer par la baisse de la disponibilité et de l'accessibilité alimentaire au niveau des ménages, le manque d'hygiène et la fermeture ou le fonctionnement à minima des formations sanitaires. A cela s'ajoute la recrudescence de l'insécurité qui entraîne un déplacement massif des populations vers des zones plus sûres. La fermeture ou le fonctionnement à minima des formations sanitaires et le déplacement massif des populations réduisent l'accès aux soins par les populations. La région du Nord présente les nombres les plus élevés des cas de MAM, elle est suivie par la région de la Boucle du Mouhoun. La région des Cascades est celle où les cas de MAM sont les plus bas.

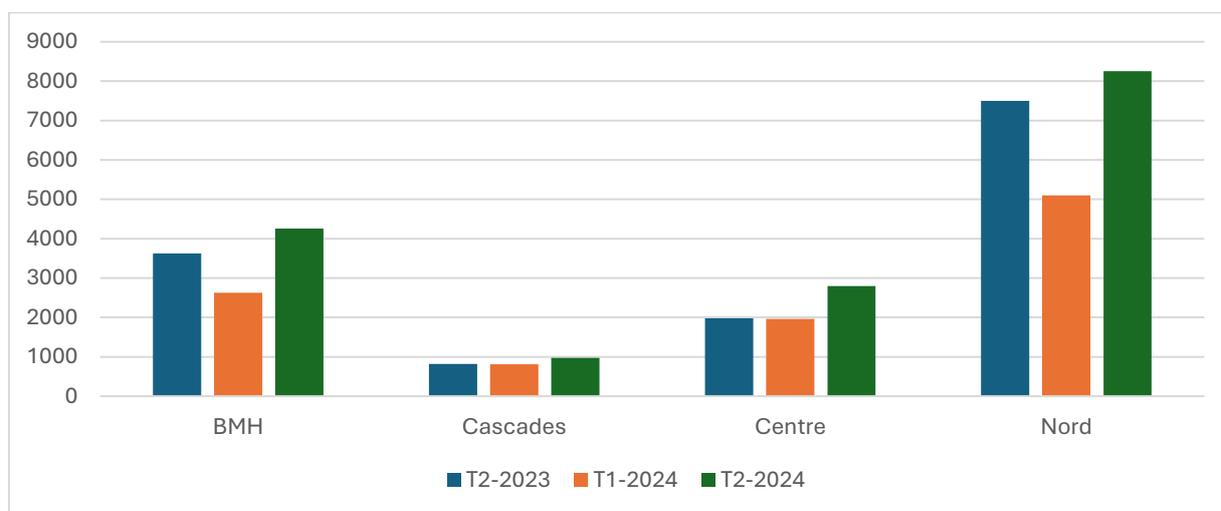


Figure 23: Evolution du nombre des cas de MAM par région (DRSHP ; juillet 2024)

4.2. Evolution des cas d'enfants malnutris sévères (MAS)

L'évolution du nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS) suit la même tendance que celle observée avec la malnutrition aiguë modérée. Les raisons de la hausse des cas de MAS pourraient être les mêmes que celles dans le cas de la malnutrition aiguë modérée. A ces raisons, on peut ajouter l'absence d'intrants nutritionnels pour la prise en charge de la MAM dans certains districts sanitaires, ce qui fait que certains enfants passent de l'état de MAM à l'état de MAS. En effet tous les districts ne disposent pas d'intrants nutritionnels pour la prise en charge de la MAM car ne bénéficiant pas d'un accompagnement des partenaires.

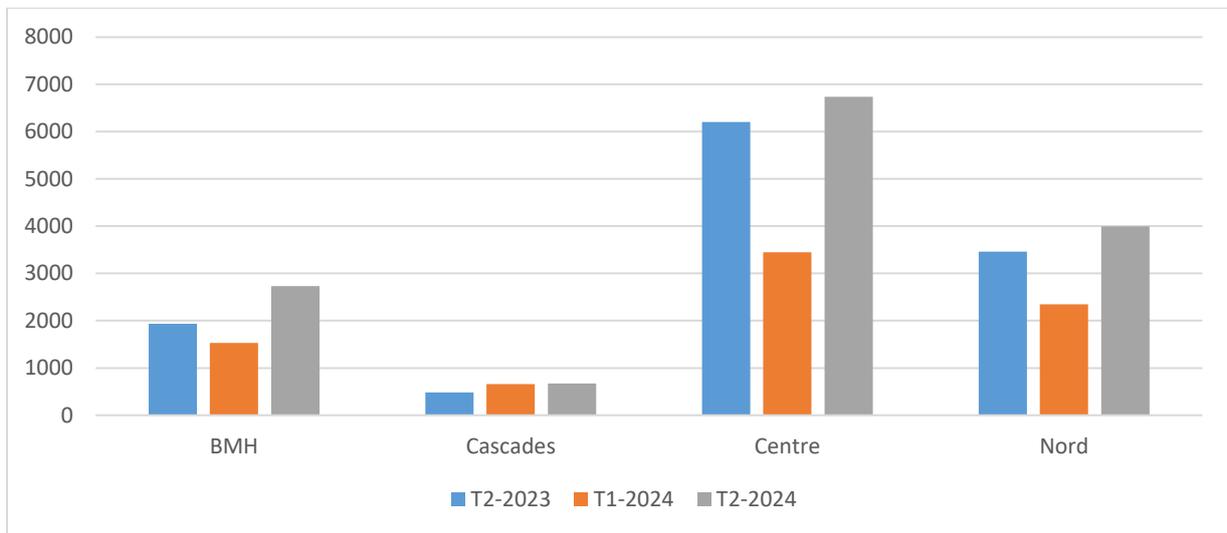


Figure 24 : Evolution du nombre des cas de MAS par région (DRSHP ; juillet 2024)

4.3. Mesures de prises en charges des enfants malnutris

La réhabilitation nutritionnelle des enfants atteints de malnutrition aiguë se fait avec divers intrants nutritionnels que sont :

- Cas de la malnutrition aiguë modérée : le plumpySup, le Supercereal (CSB+) et l’huile. Les partenaires, principalement le Programme Alimentaire Mondial (PAM), assurent l’approvisionnement de ces intrants à certains districts sanitaires. Outre les intrants cités précédemment, des farines enrichies produites localement sont utilisées. En l’absence de farines fortifiées, des mélanges de produits locaux à base de céréales, de légumineuses, d’oléagineux et de sucre peuvent également être distribués aux mères pour la production de farine qui servira à préparer la bouillie à donner à l’enfant.
- Cas de la malnutrition aiguë sévère : le Plumpy nut, les laits thérapeutiques F75 et F100. Ces intrants sont mis à la disposition de tous les districts sanitaires pour la prise en charge des enfants atteints de MAS. L’achat de ces intrants est assuré par l’Etat et ses partenaires dont principalement l’UNICEF.

4.4. Fonctionnalités des formations sanitaires et couverture des services de santé

A la date du 30 juin 2024, sur un total de 2349 formations sanitaires (FS) dans les dix dont les données ont été analysées, 296 sont non fonctionnelles et 317 fonctionnent à minima. Les régions du Sahel, du Centre-Nord, de l’Est et de la Boucle du Mouhoun enregistrent les plus grands nombres de formations sanitaires non fonctionnelles ou fonctionnant à minima. La crise sécuritaire est la raison de la fermeture ou du fonctionnement à minima des formations sanitaires. Le non-fonctionnement des formations sanitaires et/ou leur fonctionnement à minima réduit l’accès aux

soins par les populations. La figure 27 ci-dessous présente la fonctionnalité des formations sanitaires par région.

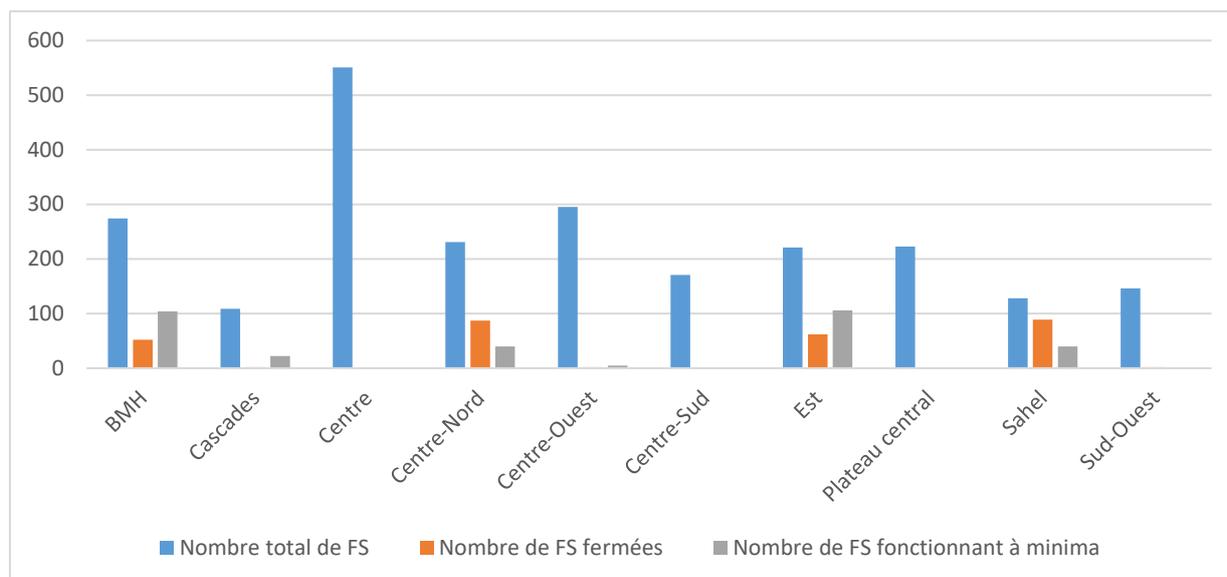


Figure 25 : fonctionnalité des formations sanitaires par région (DRSHP ; juillet 2024)

5. CONSOMMATION ALIMENTAIRE ET STRATEGIES D'ADAPTATION DES MENAGES VULNERABLES

La disponibilité alimentaire des ménages est jugée moyenne au regard de l'épuisement des stocks paysans. L'offre des produits agricoles sur les marchés est faible. Les denrées de base sont peu accessibles aux ménages au regard de leurs prix élevés. En effet, des hausses de 26%, 30% et 39% ont été observées respectivement pour le maïs blanc, le mil et le sorgho blanc par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les revenus des ménages sont jugés globalement faible et inférieure à l'année passée à la même période diminuant ainsi le pouvoir d'achat de la majorité des ménages malgré une hausse des prix du niébé et du bétail observés sur la majorité des marchés par rapport à la moyenne quinquennale. Aussi, les termes de l'échange bétail céréales relevés sur les différents marchés s'est détérioré et en défaveur de l'éleveur dans plusieurs localités du pays. Comparé à la même période de l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années, les TDE sont en baisses sur la majorité des marchés. Ces facteurs impactent négativement la consommation alimentaire. Cependant, l'approvisionnement des points de vente à prix subventionné de la SONAGESS et les interventions humanitaires des partenaires contribuent à améliorer la disponibilité alimentaire. La consommation alimentaire des ménages est globalement acceptable mais jugée limitée voire pauvre dans les localités difficiles d'accès des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, du Nord et du Centre Nord.

Pour faire face à l'épuisement des stocks céréaliers et la hausse des prix des denrées sur les marchés, les ménages adoptent un certain nombre de stratégies. Les stratégies d'adaptation des ménages liées à l'alimentation se résument à la diminution de la qualité et de la quantité des repas, à la consommation des produits forestiers non ligneux disponibles, à l'achat des vivres à crédit, le recours aux points de vente de céréales à prix subventionné de la SONAGESS. Quant aux stratégies liées aux revenus, elles sont constituées par l'ensemble des actions pouvant procurer un revenu aux ménages et à la réduction des dépenses non essentielles.

6. SITUATION DES CATASTROPHES ET INTERVENTIONS HUMANITAIRES

6.1. Situation des catastrophes et déplacement de population

6.1.1. Situation des catastrophes

A la date du 10 juillet 2024, des catastrophes et des conflits ont été observés dans certaines régions du Burkina.

Au titre des catastrophes, nous pouvons noter qu'elles résultent des actions anthropiques, des dégâts causés par des animaux sauvages et de phénomènes naturels. Les incendies, les vents violents et les dégâts causés par les pachydermes constituent les principales catastrophes recensées. Ces catastrophes ont causé d'énormes dégâts matériels et provoqué des pertes en vies humaines.

Au titre des conflits, nous notons quelques cas qui ont malheureusement causé des pertes en vies humaines. Ces conflits sont liés au problème foncier.

Le tableau ci-dessous nous fait le point des catastrophes et des conflits enregistrés dans certaines régions :

Tableau 12: Situation des catastrophes par région

Régions	Types de catastrophe	Nombre de maisons touchées	Total approximatif de personnes touchées	Total approximatif de ménages touchés	Pertes en vies humaines
Boucle du Mouhoun	Eléphants	-	40	05	Néant
	Incendies	-	05	01	Néant
	Vents violents	25	557	153	Néant
Centre	Inondations	01	07	01	Néant
	Incendies	01	05	01	Néant
	Vents violents	02	08	01	Néant
	Autres	03	39	04	Néant
Centre-Sud	Vents violents	51	418	-	Néant
	Autres	3	10	-	Néant
Cascades	Conflits	-	348	-	02
	Inondations	-	36	01	Néant
	Vents violents	177	1523	199	Néant
Centre-Ouest	Vents violents	05	22	-	
Centre-Nord	Vents violents	935	2093	-	07
Centre-Sud	Vents violents	47	416	-	
Hauts-Bassins	Inondations	04	84	12	
Sud-Ouest	Incendies	01	21	-	
					09

Source : DRSAH ; 2024

Il faut ajouter les dégâts matériels importants qui ont concerné les pièces d'identification, les stocks alimentaires, les pertes de numéraire.

6.1.2. Déplacements de populations

A la date du 10 juillet 2024, le constat que l'on peut faire sur le terrain est le retour des personnes déplacées internes dans leurs localités d'origine. On note, en effet, un décongestionnement des localités d'accueil.

Le tableau ci-dessous nous fait le point de ces retours au niveau de certaines régions où les données ont pu être disponibles :

Tableau 13: Retour des déplacés internes

Régions	Nombre de PDI retournées	Nombre de ménages PDI retournés
Centre-Ouest	26 290	-
Est	19 210	3 395
Centre-Est	4 689	-
Sahel	13 935	2 525
Sud-Ouest	68 966	12 315
Centre-Nord	240 747	39 003

Source : DRSAH ; juillet 2024

Ce que l'on peut noter au niveau de ces mouvements de retour est qu'ils sont importants et permettent ainsi aux populations de pouvoir se réinstaller dans leurs localités d'origine pour mener leurs anciennes activités. Il s'avère alors nécessaire, de la part de l'Etat et de ses partenaires, de les accompagner pour une réinstallation durable à travers l'assistance alimentaire, l'octroi d'intrants pour les activités agropastorales et les activités de relèvement, à savoir les activités génératrices de revenus.

6.2. Situation des d'interventions humanitaires et perspective d'intervention

6.2.1. Situation des interventions humanitaires

Les interventions humanitaires pour le deuxième trimestre de l'année 2024 ont totalisé **17 839 tonnes** de vivres distribuées, touchant **167 445 ménages** à travers diverses régions.

Tableau 14: Situation des interventions humanitaires réalisées par région et par partenaire

Régions	Partenaires	Types d'interventions	Quantités distribuées	Nombre de ménages touchés
Est	CONASUR	Distribution gratuite de vivre	626,5	6 610
	SONAGESS	Distribution gratuite de vivre	560, 150	
	PAM	Distribution gratuite de vivre	1 108	11 349
	PUDTR	Distribution gratuite de vivre	3,925	177
	CONCERN	Distribution gratuite de vivre	111, 874	524
Sud-Ouest	OCADES	Distribution gratuite de vivre	155	1550

Régions	Partenaires	Types d'interventions	Quantités distribuées	Nombre de ménages touchés
Sahel	Etat et partenaires	Distribution gratuite de vivre	3 117	28 176
Plateau Central	PAM	Distribution gratuite de vivre	795	6 857
Centre-Sud	SONAGESS	Distribution gratuite de vivre	1 020	973
Centre	Etat et partenaires	Distribution gratuite de vivre, de kits de dignité et d'hygiène, d'intrant nutritionnels, de kits de riz préparé	321,345 t de vivres, 250 kits de dignité et d'hygiène, 750 kg d'intrant nutritionnels et 300 kits de riz préparé	10 816
Centre-Ouest	Etat et partenaire	Distribution gratuite de vivre	292	1 649
Cascades	Etat et partenaires	Distribution gratuite de vivre	371,183	5 029
Centre-Est	Welthungerhilfe (WHH)	Distribution gratuite de vivre	924, 871	45 562
		Distribution d'intrants nutritionnels	15,416	
Centre Nord	Etat et NRC	Distribution gratuite de vivre	810	1448
	PAM	Distribution gratuite de vivre	123,654	27 657
		Distribution d'intrants nutritionnels	125,435	19 040
	FAO	Distribution de semences agricole	5,08	473
	DRC	Distribution gratuite de vivre	10,7	100
Nord	PAM	Distribution gratuite de vivre	2 278,026	
	Action sociale	Distribution gratuite de vivre	2 858,295	
	DRC	Distribution gratuite de vivre	8,18	
	EDUCO, EX DG douane	Distribution gratuite de vivre	27,885	
	ETAT	Distribution gratuite de vivre	669	
	Mercy corps	Distribution gratuite de vivre	40	

Régions	Partenaires	Types d'interventions	Quantités distribuées	Nombre de ménages touchés
	Save the Children	Distribution gratuite de vivre	11,8	
	Société Longrich, SCI, HELP	Distribution gratuite de vivre	36,89	
	Solidarite internationale	Distribution gratuite de vivre	82,512	
	Solidarite internationale	Distribution gratuite de vivre	2,948	
	Solidev	Distribution gratuite de vivre	42,25	
	SONAGESS	Vente à prix subventionné	2441,3	
Boucle du Mouhoun	Etat et partenaires	Distribution gratuite de vivre	521	8 618
Total			17 839	167 445

Source : Données mission conjointe SAP/GTP ; juillet 2024

6.2.2. Difficultés liées aux interventions

Les principales difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des interventions humanitaires sont les suivantes :

- l'inaccessibilité de certaines localités qui limite les opérations d'assistance à certains ménages ;
- la capitalisation difficile des données des interventions de certains partenaires, qui ne rendent pas disponible leurs rapports.

6.2.3. Perspectives d'interventions humanitaires

Les perspectives d'intervention pour les différentes régions totalisent **5 503,718 tonnes** de vivres et d'intrants nutritionnels, avec un impact prévu sur **107 807 ménages** et **754 655 personnes**.

Tableau 15: Situation des interventions par région et par partenaires

Régions	Partenaires	Types d'interventions	Quantité (tonnes)	Nombre de ménage	Nombre total de personnes
Est	SONAGESS	Vente à prix subventionné	780		
	PAM	Distribution gratuite de vivres	2 494, 840	11 657	81 599
		Distribution d'intrants nutritionnels	142,540	22 775	159 425
Centre-Nord	FHRAOC	Distribution d'intrants nutritionnels	98,796	1 943	13 601
Nord	SAVE THE CHILDREN	Distribution de vivre	41,250	650	4 550
		Distribution de vivre	10,400	1 950	13 656
Nord	PAM	Distribution gratuite de vivre	4120,992	22 944	160 608
		Distribution d'intrants nutritionnels	309,74	45 888	321 216
Total			5 503,718	107 807	754 655

Source : Données mission conjointe SAP/GTP ; juillet 2024

PERSPECTIVES

- ❖ Durant la période Juin-Juillet-Août (JJA) 2024, les prévisions saisonnières faites par l'ANAM indiquent des cumuls pluviométriques excédentaires à tendance normale sur la majeure partie du pays avec une activité pluvieuse forte à modérée. Cette situation pourrait être favorable au développement des cultures mais des cas d'inondation et de séquences sèches restent à craindre.
- ❖ L'insécurité civile demeure le principal facteur déterminant à même d'influencer négativement le bon déroulement de la campagne.
- ❖ Le disponible fourrager et le niveau de remplissage des retenues d'eau évolueront positivement ce qui impacterait positivement l'alimentation du bétail et les productions animales. Cependant, l'accessibilité de ces ressources pastorales demeurera préoccupante principalement dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-nord et de l'Est.
- ❖ Les disponibilités alimentaires et les conditions d'accès aux marchés impacteraient négativement la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables au cours des deux prochains mois, surtout dans les zones difficiles d'accès.
- ❖ L'apparition des nouveaux PFNL et les récoltes précoces de maïs, des légumineuses et des tubercules affecteraient positivement la diversité alimentaire des ménages.

RECOMMANDATIONS

- **A l'endroit du ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques et ses partenaires**

1. Renforcer les appuis en matière de veille et de gestion zoo-sanitaire et phytosanitaire ;
2. Renforcer les appuis à la production animale ;
3. Renforcer la réalisation des infrastructures pastorales ;
4. Renforcer les appuis en SPAI ;
5. Veillez à la sécurisation foncière des zones pastorales ;
6. Renforcer les dotations de vivres de la SONAGESS dans le cadre de la vente à prix subventionné au profit des populations vulnérables, surtout dans les grands centres d'accueil des PDI ;

- **A l'endroit du ministère de l'action humanitaire et ses partenaires**

1. Poursuivre les assistances humanitaires avec une insistance dans les zones difficiles d'accès ;
2. Elargir le panier d'assistance alimentaire en prenant en compte les PFNL, produits animaux et laitier ;

- **A l'endroit des ministères en charge de la Défense et de la Sécurité**

1. Assurer des convois de ravitaillement dans des délais rapprochés.

- **A l'endroit du ministère en charge du commerce**

1. Renforcer les actions de régulation et de contrôle les prix des denrées de base

CONCLUSION.

D'une manière générale, l'installation de la campagne agropastorale 2024/2025 a connu un démarrage difficile et graduel des pluies sur la majeure partie des régions du pays. Des pauses pluviométriques ont été observées et ont été dommageables pour le développement des cultures d'où la reprise de certaines opérations culturales (ressemis). Les principales opérations culturales sont le labour, les semis, le sarclo-binage couplé à l'application des engrais et les traitements phytosanitaires. Les stades phénologiques dominants à la 1^{ère} décennie du mois de juillet sont principalement la levée, le tallage/montaison et la ramification. L'alimentation du bétail s'est légèrement améliorée grâce à la régénérescence progressive du tapis herbacé et au remplissage des points d'eau d'abreuvement. Mais cette disponibilité demeure faible par rapport aux besoins des animaux face à un épuisement des stocks fourragers en cette période. Il y'a également un accès limité aux ressources pastorales dans les régions touchées par l'insécurité. C'est dans ce contexte sécuritaire difficile et le déficit de protection du bétail que les éleveurs transhumants sont contraints à s'installer dans les pays d'accueil. L'état physique et sanitaire des animaux est jugé passable avec quelques foyers d'épizooties dans certaines régions. Certains marchés à bétail et agricole dans les zones de production sont toujours fermés ou fonctionnent à minima dans une quiétude précaire. Les tendances des prix du bétail sont à la hausse par rapport à la normale.

L'alimentation des ménages vulnérables en cette période s'est dégradée suite à l'épuisement des stocks. Les céréales sont faiblement disponibles sur les marchés avec des prix relativement en hausse par rapport à l'année passée à la même période et en hausse par rapport à la moyenne quinquennale. La disponibilité des céréales pourrait être renforcée au cours des prochains mois avec la vente de céréales à prix subventionné. Le contexte sécuritaire difficile ne favorise pas l'accès des humanitaires à certaines zones, surtout dans certaines localités des régions du Nord, du Sahel, du Centre-Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste de participants à la mission conjointe

N°	Nom	Prénoms	Structures	Contacts
1.	DRABO	Malick	DGESS/MARAH	70303749/76452220
2.	KABORE	Yahaya	DGPV	78971655
3.	COMPAORE	Boukare	ANAM	62434833
4.	PEMOU	Benedicte	FEWS Net	70724656
5.	BATIONO	Armand Brice	DGESS/MARAH	76536713
6.	PARE	Dramane	ST/OAPH	67224386
7.	OUEDRAOGO	Kombaswendé	DGPA	70130926
8.	OUATTARA	Siaka	CNA	67523595
9.	SAVADOGO	Z. Bertrand	PRAPS2-BF	70016829
10.	TAPSOBA	Béatrice	CIC-B	60940000
11.	SIRIBIE	François	DGESS/MARAH	67520392
12.	SOME	Franck	SONAGESS	70585081
13.	Ky	Souleymane	SE-CNSA	70844706
14.	BASSON	Louis	DGESS/MARAH	70 08 79 74
15.	HAMA	Boubacar	SE-CNSA	70307591
16.	SOGODOGO	Fatoumata	SONAGESS	70143555
17.	SAWADOGO	Zenabou	PAM	74273983
18.	KABORE	Dimitri	ANAM	71600621
18.	TOUGMA	Maximin	DGPV	70966718/77462122
19.	BASSON	Fiacre	SE/CNSA	71356423
20.	TONDE/SOUMA	Mariam	DGESS/ MARAH	79552908
21.	BAMOGO	Celestin	DGRH	70566597
22.	SOMDA	Y. Melaine	SP/CONASUR	70697688
23.	SANOGO/DEME	Kadiatou	DGESS/MARAH	70352838
24.	BANDE	Arba	DGPER	71434405
25.	BADO	B. Gerard	SE-CNSA	70475943
26.	KANZIE	Béatrice Marie Desiré	DGESS/MARAH	74878805
27.	SANOOU	Djara	DGFOMR	70336307
28.	YAMEOGO	N. Alphonse	BMCRF/MDICAPME	71626041

N°	Nom	Prénoms	Structures	Contacts
30.	ROUAMBA	Mahamoudou	DGRE	79377455
31.	LALLE	Jacques	ANAM	76091291
32.	NADEMBEGA	Christian	DGESS/MARAH	71022806
33.	TABSOBA	Boukaré	DGADI	74081896
34.	YAMEOGO	Sountongnoma Ahmed	DN	76467476
35.	SAHO	Aboubacar	DGESS/MARAH	71146313
36.	NANSIA	Moussa	SE-CNSA	70081225
	BAMOGO	Issaka	DGEVCC	78323519

Annexe 2 : Prix moyens du bétail

TAUREAU					
Marchés	Prix juin 23	Prix juin 2024	Prix juin 5 ans	Var-annuelle	Var-5ans
Bittou	445 000	408 333	421 520	-8%	-3%
Bobo-Abattoir	322 917	355 350	348 128	10%	2%
Bobo-Colma	388 666	415 500	332 508	7%	25%
Bogandé	325 834	270 375	262 642	-17%	3%
Dori	367 500	322 625	391 056	-12%	-17%
Fada N'gourma	350 834	375 700	334 542	7%	12%
Garango	349 083	323 000	300 654	-7%	7%
Gorom-Gorom	296 083	304 000	289 242	3%	5%
Guelwongo	372 938	386 094	338 763	4%	14%
Kaya	489 583	472 700	429 643	-3%	10%
Mogtédou	400 000	417 875	303 545	4%	38%
Ouaga-Abattoir	567 778	529 875	444 769	-7%	19%
Pouytenga	543 333	505 000	471 327	-7%	7%
Tô	443 667	424 900	338 173	-4%	26%
Yilou	512 333	491 500	424 417	-4%	16%
Youba	460 000	472 875	441 678	3%	7%
BELIER					
Marchés	Prix juin 2023	Prix juin 2024	Prix juin 5 ans	Var-annuelle	Var-5ans
Bittou	56 167	56 667	54 233	1%	4%
Bobo-Abattoir	63 222	66 750	51 841	6%	29%
Bogandé	91 667	83 250	63 888	-9%	30%
Dori	132 084	107 125	102 029	-19%	5%
Fada N'gourma	72 584	66 900	64 997	-8%	3%
Garango	107 583	91 000	67 289	-15%	35%
Gorom-Gorom	107 267	120 375	90 378	12%	33%
Guelwongo	70 042	63 550	54 007	-9%	18%
Hamélé	45 417	71 600	43 654	58%	64%
Kaya	69 583	70 250	51 487	1%	36%

Mogtêdo	86 876	77 611	56 268	-11%	38%
Ouaga-Tanghin	92 229	83 083	76 888	-10%	8%
Pouytenga	93 296	94 563	82 569	1%	15%
Tô	54 450	55 100	49 200	1%	12%
Yilou	103 533	105 000	68 912	1%	52%
Youba	97 292	93 000	84 856	-4%	10%
BOUC					
Marchés	Prix juin 2023	Prix juin 2024	Prix juin 5 ans	Var-annuelle	Var-5ans
Bittou	23 667	20 833	24 723	-12%	-16%
Bobo-Abattoir	17 834	19 700	17 087	10%	15%
Bogandé	43 750	33 375	30 875	-24%	8%
Dori	48 417	48 000	55 346	-1%	-13%
Fada N'gourma	47 167	42 700	43 898	-9%	-3%
Garango	49 334	37 667	41 247	-24%	-9%
Gorom-Gorom	50 200	62 750	52 790	25%	19%
Guelwongo	26 458	24 550	22 974	-7%	7%
Hamélé	25 000	26 000	19 350	4%	34%
Kaya	33 896	33 200	27 890	-2%	19%
Mogtêdo	33 000	39 667	30 587	20%	30%
Ouaga-Tanghin	72 156	77 625	50 457	8%	54%
Pouytenga	40 889	39 000	36 884	-5%	6%
Tô	33 700	31 500	30 120	-7%	5%
Yilou	37 433	33 950	26 347	-9%	29%
Youba	53 084	53 125	41 502	0%	28%

Annexe 3 : Termes de l'échange bétail/céréale

Marchés	TDE Juin 2023	TDE Juin 2024	TDE Juin 5ans	Var-annuelle	Var-5ans
Bittou	0,9	0,6	1,1	-28%	-43%
Bobo-Abattoir	2,8	2,8	2,6	-3%	8%
Bogandé	1,8	0,8	1,3	-54%	-35%
Dori	1,2	1,2	1,7	-5%	-32%
Fada N'gourma	1,6	1,6	2,0	-3%	-21%
Garango	1,8	1,1	1,8	-38%	-38%
Gorom-Gorom	1,1	1,6	1,6	48%	1%
Guelwongo	0,9	1,1	1,0	30%	8%
Hamélé	1,1	1,3	1,2	17%	12%
Kaya	1,2	1,1	1,3	-9%	-15%
Mogtêdo	1,8	1,7	1,8	-3%	-5%
Ouaga-Tanghin	2,9	2,9	2,3	0%	28%
Pouytenga	1,7	1,6	2,0	-4%	-19%
Tô	1,6	1,4	1,7	-9%	-14%
Yilou	1,4	1,0	1,0	-26%	5%
Youba	1,9	1,7	1,8	-14%	-7%

SOMMAIRE

<u>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS</u>	iii
<u>LISTE DES TABLEAUX</u>	iv
<u>LISTE DES FIGURES</u>	v
<u>LISTE DES ANNEXES</u>	vi
<u>FAITS SAILLANTS</u>	1
<u>INTRODUCTION</u>	2
<u>OBJECTIFS</u>	3
<u>DEROULEMENT DE LA MISSION</u>	4
<u>RESULTATS</u>	5
1. <u>SITUATION DE LA CAMPAGNE AGROPASTORALE</u>	5
2. <u>SITUATION DES MARCHES AGROSYLVOPASTORAUX ET LES FLUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX</u>	24
3. <u>SOURCES DE REVENUS, NOURRITURE ET POUVOIR D'ACHAT DES MENAGES</u>	37
4. <u>SITUATION NUTRITIONNELLE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS ET LES MALADIES HUMAINES</u>	38
5. <u>CONSOMMATION ALIMENTAIRE ET STRATEGIES D'ADAPTATION DES MENAGES VULNERABLES</u>	41
6. <u>SITUATION DES CATASTROPHES ET INTERVENTIONS HUMANITAIRES</u> ..	42
<u>PERSPECTIVES</u>	48
<u>RECOMMANDATIONS</u>	49
<u>CONCLUSION</u>	50
<u>ANNEXES</u>	I